

# Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

Impression : GESSLER S.A., SION  
☎ (027) 2 19 05 - 2 31 25

PRIX DE L'ABONNEMENT  
1 an Fr. 42.— | 3 mois Fr. 12.—  
6 mois Fr. 22.— | Le No Fr. —.30  
Etranger, demandez les conditions

Régie des annonces :  
PUBLICITAS S.A., SION  
☎ (027) 2 44 22

Agences à Brigue et Martigny

Annonce 16,5 ct. le mm.  
Avis mortuaire 40 ct. le mm.  
Réclame 60 ct. le mm.

TIRAGE CONTROLE : 12 846 ex.

**5 JOURS**  
pour un complet  
à vos mesures  
chez



RODUIT  
CONFECTION  
P 59 S

## Fouilles dans la Vallée du Rhône

# La civilisation du vase campaniforme

L'hypothèse que des colons étrangers seraient en dernier recours responsables de l'écllosion de la culture rhodanienne dont nous avons parlé dans un récent article, cette hypothèse trouvait sa meilleure justification dans le fait que, jusqu'en 1961, la civilisation du vase campaniforme était inconnue en Valais, mais les fouilles du Petit-Chasseur, à Sion, mettent au jour une magnifique nécropole de la période à laquelle appartient cette civilisation et c'est de ces découvertes récentes que nous allons nous entretenir, bien qu'elles ne soient pas encore terminées et que les fouilles en cours puissent encore apporter maintes nouvelles connaissances.

Les tombes de ce cimetière sont ce que l'on appelle des cistes, c'est-à-dire des espèces de caissons formés de quatre dalles verticales et parfois d'une cinquième qui recouvre le tout; si cette dernière manque souvent, ce peut être pour des raisons diverses, car elle était facile à enlever, et non parce qu'elle a toujours manqué. La plupart des cistes connus jusqu'à présent étaient juste assez grands pour contenir un ou deux corps accroupis et ils étaient entièrement enfouis dans le sol. Ceux du Petit-Chasseur, très différents, présentent de très sérieuses analogies avec les célèbres dolmens. En effet, s'il en est de dimensions assez réduites, la majorité d'entre eux sont très grands, le plus important ménage un espace intérieur de 1,30 m sur 2,70 m; d'autre part, seule la base des dalles était implantée dans le sol, plus des deux tiers de leur hauteur émergent de la pente en un imposant monument. Si l'on tient compte d'une épaisse dalle de couverture, qui a sans doute été enlevée plus tard, ce ciste devait s'élever en aval à plus de 1,50 m de haut. Nous n'avons pas bien pu observer cette façade, faite de place — il aurait fallu fouiller puis une route ou parce qu'elle était en partie remaniée; la présence des deux dalles latérales de calage et divers aménagements renforçant l'impression.

La porte, constituée par une échancre de l'une des parois, se situait en arrière, côté amont, et la couverture pouvait être posée de façon inamovible sur une chambre funéraire spacieuse. Le plus grands de ces cistes s'entourent d'un muret haut de quarante

centimètres et fait de dalles de calcaire, presque de marbre, aux côtés parfaitement plats, et droits. Il se coude pour permettre l'accès à la porte qui pouvait se fermer par une dalle à l'extrémité arrondie. Pour ouvrir ou fermer le monument, il suffisait de basculer latéralement la fermeture, comme on roule la pierre de certains tombeaux proche-orientaux, mais encore fallait-il connaître le secret, car en tirant à soi, on n'obtenait qu'à grand-peine un mauvais résultat.

On connaît bien de monuments plus grands et plus prestigieux en Europe occidentale, notamment près des Côtes de la Méditerranée et de l'Atlantique, mais on n'a que rarement pu observer des aménagements extérieurs et des subtilités comme ceux qu'a révélés le site du Petit-Chasseur.

Dans toutes les sépultures antiques, le mort est enseveli avec ses armes, ses bijoux et parfois avec des vases qui ont pu contenir de la boisson ou des aliments, toutes choses que les archéologues désignent d'un mot un peu cruel: le mobilier. A Sion, le corps était préalablement décharné et seuls les os et le mobilier, enfermés dans une jarre, se voyaient déposés dans le caveau; cette coutume n'est pas non plus tout à fait inconnue, mais rarement constatée avec précision. Par malheur, ce mode de sépulture ne peut être absolument affirmé dans le cas du Petit-Chasseur; ce n'est qu'une reconstitution très vraisemblable, mais hypothétique, car toutes les tombes ont été violées. Basculant la dalle de sépulture ou tirant de toutes leurs forces la porte à eux, les sacrilèges sont entrés dans la chambre funéraire dont ils ont vidé les jarres à l'extérieur pour rejeter ensuite ces ustensiles inutiles derrière eux. Ils ont ensuite fouillé dans les os et le mobilier mêlés pour s'emparer des objets qu'ils convoitaient.

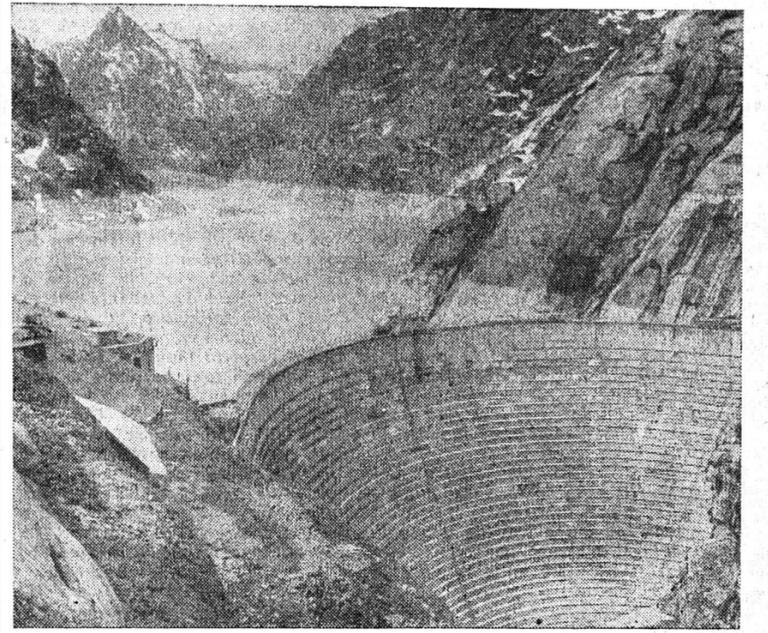
Nous avons heureusement retrouvés outre les jarres brisés en cent ou deux cents morceaux, mais reconstituables, un grand nombre d'objets hautement intéressants. Il faut noter au premier rang les vases campaniformes, au nombre d'une douzaine, les uns presque entiers, les autres représentés par un ou deux tessons. Ces céramiques, en forme de cloche comme leur nom l'indique, sont en général petites; elles ne dépassent guère une quinzai-

ne de centimètres de hauteur sur un diamètre d'une dizaine de centimètres. Leur pâte se recouvre d'une belle engobe rouge, brun-rouge ou rouge brique. Leur décoration fait alterner des zones gravées de motifs géométriques très variés: hachures, triangles, losanges, zigzags, etc. Les bijoux comprennent des lunules, longues de trois à cinq centimètres, taillées dans des bivalves méditerranéens, des perles de dentales, coquillages fossiles, des boutons subconiques à double perforation en V et surtout un ravissant petit arc en miniature taillé dans une défense de sanglier: l'imitation est parfaite et les gravures dont il est couvert représentent les ligatures qui unissaient entre eux les trois ou quatre éléments de l'arc. Parmi les armes, quatre superbes pointes de flèche en silex ou cristal de roche taillé, un poignard en silex et des plaquettes de dents de sanglier qui devaient servir à protéger le pouce contre le choc de la corde de l'arc. En métal nous avons retrouvé une petite spirale et un petit bouton conique en tôle martelée. Il y a cependant tout lieu de croire que l'objet de la convoitise des violateurs était le métal et nous pouvons supposer que la principale richesse de ces sépultures nous manquera toujours, mais jamais la preuve n'en sera faite et c'est notre grand regret, bien vite effacé par la joie des découvertes faites.

Et maintenant, qui sont les porteurs de cette civilisation du vase campaniforme, prestigieuse entre toutes pour les archéologues? On s'est fait à leur sujet beaucoup d'idées fausses. On a cru qu'ils s'étaient répandus comme une tâche d'huile sur l'Europe du XIX<sup>me</sup> siècle avant J.-C., qu'ils fournissaient ainsi un magnifique élément de datation et de comparaison; par malheur, cette date n'est qu'un terminus ante quem valable seulement pour la dernière phase de cette civilisation, ses origines reculent de six siècles dans le passé, jusqu'en plein néolithique. On crut qu'ils avaient diffusés dans l'Occident les premières connaissances de métallurgie et c'est un fait qu'ils ont répandu une technique très primitive du travail du cuivre par martelage, mais dans quelques rares régions, ils ont anéanti des

O.-J. Bocksberger.  
(suite page 7)

## La capacité du lac artificiel du Grimsel



Les deux barrages du Grimsel vont être aménagés et leur hauteur sera augmentée de 18 mètres, ce qui accroîtra la capacité du lac de 50 millions de mètres cubes. Ainsi, la production hivernale d'énergie s'élèvera à environ 798 millions de kWh, ce qui représente une augmentation de 51%. En revanche, on assistera à une diminution de la production estivale qui sera compensée par les nouvelles usines du Gadmental. Ces travaux d'aménagement seront terminés en 1972.

## J'ai chassé l'anaconda en Amazonie

L'anaconda est un serpent amphibie monstrueux. Il mesure de sept à douze mètres de long. On aurait dû lui donner le titre d'impérial, puisque certains ont qualifié de royal le python des Indes, qui est loin d'atteindre sa taille. Il a une peau rugueuse avec des reflets luisant d'un noir verdâtre au soleil. Elle recouvre un corps d'une bonne trentaine de centimètres de diamètre, tout en muscles. Sa tête, relativement petite pour un animal de cette grandeur, est fendue horriblement d'une large gueule ornée de dents acérées. Deux gros yeux proéminents et globuleux lui permettent de voir dans plusieurs directions à la fois. Miguel était un métis, trafiquant,

colporteur, chasseur à ses heures, comme il en existe beaucoup sur l'Amazonie. Toujours à l'affût d'une affaire, il vivait moins à terre que sur le fleuve. Pour lui et ceux de son espèce, l'Amazonie est un peu ce que sont les Grands Boulevards, pour un Européen.

Je me trouvais donc avec Miguel, à bord de sa montaria, la roulotte du régato, du colporteur de l'Amazonie quelque part du côté du confluent du Rio Negro. Il était environ cinq heures de l'après-midi.

Un anaconda! me cria soudain Miguel.

Ce fut alors que j'aperçus une tache sombre sur le fleuve. Elle me fit immédiatement penser au périscope d'un sous-marin navigant en plongée, d'autant plus qu'un sillage en V se dessinait derrière elle. L'anaconda s'est, au cours des siècles, adapté au milieu aquatique dans lequel il vit. Il lui est ainsi poussé sur le dessus de la tête un nez qui fait saillie et qui lui permet de respirer aillie et que le reste de son corps se trouve dans l'eau. Instinctivement, j'épaulai ma carabine à répétition que j'avais posée sur le pont, près de moi. D'un geste rapide, Miguel en écarta le canon:

— Non, nous allons le prendre vivant!

La chose me paraissait difficile, sinon impossible. Il se mit à inspecter les berges du fleuve. Il trouva bientôt ce qu'il cherchait. Une crique assez profonde bordant une clairière en demi-cercle. Un ordre lancé à l'Indien tenant la barre et la montaria changeant sa course, se rapprocha de la berge.

A peine la montaria s'était-elle échouée à quelques mètres de la berge qu'il sauta à terre. Il observa rapidement l'herbe autour de lui.

— Pas d'erreur possible, me dit-il, ils sont au moins deux qui fréquentent ces roseaux. C'est là que nous allons les capturer. Accompagné de son aide indien, Miguel se mit à abattre à la hache des arbres dont les troncs avaient la grosseur de deux bras. Il travaillait régulièrement sans dire un mot. Ce ne fut que lorsqu'il commença à assembler les troncs ensemble que je compris qu'il voulait construire une cage.

Après terminée sa construction, Miguel s'enfonça armé de son fusil dans la forêt. Moins d'un quart d'heure plus tard, il revenait portant sur son épaule un pécaré qu'il avait tué, et le posa à terre derrière la cage, le recouvrant de branchages.

Pendant son absence, l'Indien avait été chercher des cordes et les avait disposées à terre. Aux extrémités de certaines, il avait pratiqué des nœuds couvants. Miguel les inspecta soigneusement.

J. Roy

(suite page 7)

## POLITIQUE ETRANGERE

# L'accord nippon-coréen

Le pays du « Matin calme » (Chosen) vient de connaître l'effervescence de ses milieux estudiantins à la suite de la signature du traité nippon-coréen.

La Corée doit beaucoup à la culture chinoise; elle fut d'ailleurs une colonie de l'Empire du Milieu au 1er siècle de notre ère, et la péninsule coréenne joua le rôle d'intermédiaire entre la Chine et le Japon; ce fut le pont par lequel les Nippons reçurent le bouddhisme et la civilisation des Chinois. L'unification de la Corée sous une dynastie nationale eut lieu entre le 7e et le 9e siècle. Les Mongols occupèrent la presque totalité coréenne, qui fut de nouveau unie à la Chine au 13e siècle; du 14e siècle jusqu'à l'époque moderne la dynastie nationale des Li dirigea le pays. En 1910, les Japonais annexèrent la Corée à leur pays. Cette situation se modifia lors de la seconde guerre mondiale; les Alliés occupèrent le pays. Sous l'influence soviétique, la Corée du Nord (capitale Pyongyang) se proclama république populaire démocratique, en 1948, tandis que la partie sud (capitale Séoul) forme un Etat placé sous l'influence américaine. De 1950 à 1953, ces deux Etats, dont l'un était soutenu par la Chine et l'autre par les Etats-Unis et l'ONU, se firent la guerre.

Les relations nippon-coréennes furent inexistantes au cours de ces vingt dernières années. C'est-à-dire depuis que les Japonais vaincus durent quitter leur ancienne colonie. Il n'y a d'ailleurs pas grand-chose de commun entre les Japonais et les Coréens, en tout cas pas sur le plan linguistique (ni avec les Chinois non plus). Il est vrai que des missions diplomatiques avaient été instaurées, tant à Séoul

qu'à Tokyo. A dire vrai, il s'agissait de représentations plus théoriques que pratiques. Le gouvernement américain aurait souhaité que les contacts fussent plus actifs entre Séoul et Tokyo, car la Corée du Sud est la seule autorité légitimes coréenne, d'une part, mais, d'autre part, à Washington on a redouté parfois que le gouvernement de Séoul n'entreprenne des pourparlers avec Pyongyang au sujet de la réunification, éventualité qui n'est guère à redouter.

Ce qui est évident, c'est que la situation économique de la Corée du Sud est très précaire, et que les Coréens sont particulièrement satisfaits du traité conclu avec le Japon et les différents accords qui en découlent. Le Japon a consenti, au titre de réparations de guerre, à verser la somme de 800 millions de dollars au gouvernement de Séoul. De nombreux Japonais iront s'établir en Corée pour y installer des succursales commerciales et y travailler. Le Japon surpeuplé trouve ainsi un lieu de « peuplement »; le chef du gouvernement, M. Sato, peut être satisfait des résultats qu'il a obtenus. Néanmoins, chaque médaille a son revers, et le traité nippon-coréen n'échappe pas à la règle. Il comporte effectivement des clauses militaires en dépit de l'assurance formelle contenue dans la Constitution japonaise qui condamne tout recours à la guerre comme moyen de résoudre les conflits entre nations. Or un accord prévoit l'élaboration à long terme d'un système collectif de défense contre l'emprise du communisme en Asie orientale. Cet accord a été suggéré par les Coréens et malgré les

(suite page 7)

## BRUXELLES

# PETITE PLANÈTE

Les Belges, nos amis, ont bien des mésaventures.

Ils ne connaissent pas encore la date de la naissance de l'héritier royal et l'un de leurs juges vient de commettre un impair considérable.

Tandis que Wallons et Flamands continuent de faire comme l'un des nôtres: ils prêchent le séparatisme.

C'est vraiment beaucoup de soucis à la fois.

Contentons-nous, pour ce jour, de régler le problème du juge.

Un bon juge, comme tous les juges, une conscience exigeante; une connaissance exacte des lois, un goût irréprochable de l'ordre public.

Ce matin-là, il avait à la barre un fieffé filou. Je ne voudrais pas lui faire du tort mais l'histoire gagnerait en intérêt si je vous confiais son nom. Eh bien! Il s'appelle Auguste Boekmans. C'est un nom qui sent bon la bière, ne trouvez-vous pas? Un Auguste âgé de trente-cinq ans deux mois cinq jours. Il allait sur la onzième heure du cinquième jour du deuxième mois de ses trente-cinq ans quand il s'entendit condamner à deux ans de prison.

Il sursauta:

— Monsieur le juge, je proteste. Je n'ai pas la moindre faute à me reprocher. Il est bien vrai que j'ai emporté quelques petits meubles de Madame X., mais ils m'appartenaient, voilà la vérité.

— Vous nous l'avez déjà dit sans

nous en apporter la moindre preuve.

— C'est que ma discrétion m'imposait le silence. J'ai pu croire, Monsieur le juge, qu'entre hommes, on pouvait se comprendre à demi-mots. Or, votre esprit... Je veux dire que je dois, par votre faute, avouer ce que la délicatesse de mon cœur se refusait à livrer à la justice royale. Mme X. est ma... Enfin, vous comprenez. J'étais chez elle en visite et ces meubles, elle m'avait prié de les emporter...

— Menteur, cria le juge, ignoble individu, répugnant personnage... Non seulement vous avez volé Mme X., mais vous venez encore la compromettre...

C'est comme ça, un juge: ça ne s'en laisse pas conter. Ici, l'indignation n'était pas feinte et elle avait le vocabulaire plutôt vif.

— Merci, Monsieur le juge, dit Boekmans. Je n'en demandais pas davantage. J'irai en prison mais vous aurez de mes nouvelles.

Il alla donc en prison mais tint sa promesse. En portant plainte devant la Commission Européenne des Droits de l'Homme. Contre la Belgique dont la magistrature n'assure pas la dignité humaine de ceux qu'elle condamne. Et tandis que notre Auguste prisonnier sortait de prison, l'autre jour, ayant tiré ses deux ans, M. le juge se vit notifier que le Gouvernement belge serait heureux de récupérer les 65 000 francs qu'il venait de verser au détenu libéré; pour tort moral. Sirius.

# LE SPORT AUX AGUETS

## Un Suisse champion du monde side-cars

En remportant le Grand Prix de Belgique dimanche, le Suisse Fritz Scheidegger et son passager, l'Anglais John Robinson ont remporté le titre de champions du monde de la catégorie side-cars. C'est la première fois qu'un Suisse devient champion du monde de la catégorie, mettant ainsi un terme à la longue domination allemande et particulièrement à celle de Max Deubel. Scheidegger qui termina trois fois second (1960, 1961 et 1964) méritait bien ce couronnement suprême.

Contrairement à ce qu'a publié un de nos confrères, la semaine dernière, Florian Camathias n'a jamais été champion du monde, mais seulement champion suisse, il y a quatre ou cinq ans. Certes, Camathias est le plus prestigieux coureur du monde et détient trois records du monde mais malheureusement pour lui, chaque fois qu'on pensait enfin à la victoire, Florian était victime d'accidents graves.

C'est précisément là qu'on trouve la différence de caractère entre Camathias et Scheidegger.

Scheidegger est également un bouillant, mais il contrôle sa course et précisément sa régularité lui permet de se placer chaque fois. Et n'oublions pas, c'est un tout grand pilote, téméraire quand il le faut.

Quant à Camathias, c'est un gagnant. Il possède un lourd handicap : sa vue très faible. Mais c'est un garçon qui a trop de tempérament ; il n'assure pas sa victoire dans une course en diminuant la

vitesse lorsqu'il se trouve en tête et compte une avance confortable. Il continue à fond et advienne que pourra. Et surtout, la malchance est continuellement de son côté, car s'il est un coureur qui mérite le titre, c'est bien lui.

Mais revenons au nouveau champion du monde. Il y a quelqu'un qu'il ne faut pas oublier et qui fut un grand artisan de la victoire du Suisse Scheidegger, c'est son passager Robinson qui fut également coureur. Dans l'équipage, le passager fait, à mon avis, le 60%. Si dans un virage bien négocié par le pilote, son compagnon ne se penche pas au bon moment et surtout à la position voulue suivant la forme du virage, c'est le dérapage et de précieuses secondes perdues ; en définitive cela coûte la victoire. Et Scheidegger a trouvé en Robinson un passager et compagnon remarquable.

Si c'est la première fois qu'un de nos compatriotes devient champion du monde side-cars, la Suisse a toujours fourni d'excellents pilotes dans cette spécialité et je cite quelques autres noms qui me viennent à l'esprit : Lambert, Curchod, Muehleemann (qui participe encore au championnat suisse sur route à l'âge de 65 ans) et le Genevois Aubert etc. qui tous se distinguent sur le plan international.

Et leurs performances sont d'autant plus remarquables que les Suisses ne sont pas des coureurs d'usine mais qu'ils préparent et soignent eux-mêmes leur mécanique. Georges Borgeaud

### MARCHE

#### Tour de Romandie

La quatrième étape du Tour de Romandie à la marche, Fleurier-Morat (59 km), s'est terminée par une nouvelle victoire — la quatrième — du Belge Schenk, qui précède maintenant au classement général le Luxembourgeois Simon, champion du monde des 100 km, de 22' 08". Tous les autres concurrents sont à plus de deux heures. Une fois encore, Schenk a pris la tête des temps mais, victime de crampes, il dut céder du terrain en fin de parcours, laissant la deuxième place à Simon.

Voici le classement :

1. Schenk (Be), 5 h. 55' 41" (moyenne 10 km 140) ;
2. Simon (Lux), à 10' 32" ;
3. Gœttinger (Be), à 26' 13" ;
4. Moutard (Fr), à 36' 54" ;
5. Kerstens (Be), à 41' 27" ;
6. Cypryk (EU), à 43' 42" ;
7. Besnard (Fr), à 55' 40" ;
8. Krummenacher (S), à 1 h. 05' 11" ;
9. Rime (S), à 1 h. 37' 26" ;
10. Idelon (Fr), à 1 h. 39' 17".

Le Suisse Ansermet n'avait pas pris le départ.

Classement général : 1. Schenk (Be), 18 h. 47' 31" ; 2. Simon (Lux), à 22' 08" ; 3. Moutard (Fr), à 2 h. 10' 46" ; 4. Gœttinger (Be), à 2 h. 52' 58" ; 5. Kerstens (Be), à 3 h. 08' 09" ; 6. Rime (S), à 3 h. 18' 55" ; 7. Bernard (Fr), à 3 h. 34' 45" ; 8. Krummenacher (S), à 4 h. 10' 15" ; 9. Cypryk (EU), à 4 h. 15' 05" ; 10. Idelon (Fr), à 6 h. 24' 07".

### OLYMPISME

#### Echanges sportifs franco-allemands

Les possibilités de mettre en commun, entre la France et l'Allemagne fédérale, les expériences acquises dans le domaine de la préparation des athlètes à l'altitude de Mexico, où auront lieu les Jeux Olympiques de 1968, voire l'ouverture aux athlètes allemands du centre français de préparation olympique de Font-Romeu, dans les Pyrénées, ainsi que l'approbation française du système de l'équipe commune interallemande pour les Jeux olympiques, ont été les points essentiels sur lesquels ont porté les entretiens que M. Maurice Herzog, secrétaire d'état français à la jeunesse et aux sports, qui séjourne actuellement en Allemagne fédérale, a eu successivement avec M. Henrich Luecke, président de la république, avec le chancelier Ludwig Erhard, avec M. Bruno Heck, ministre fédéral de la famille, ainsi qu'avec M. Willi Daume, président de la Fédération des sports allemands et du comité national olympique ouest-allemand.

M. Maurice Herzog a été l'hôte d'une réception organisée en son honneur par M. Daume au château de Huguenot, près de Düsseldorf. Lors des allocutions qui ont été prononcées, M. Herzog a préconisé l'intensification des échanges sportifs entre la France et l'Allemagne. En ce qui concerne la division de l'Allemagne et le problème posé par la mise sur pied d'une équipe commune interallemande, le secrétaire d'état français a assuré être en faveur de cette solution « qui peut donner l'exemple d'une victoire du sport sur la politique ». Elargissant ensuite son propos, M. Herzog a estimé que le sport était aussi un moyen politique propre à développer l'amitié entre les peuples et il a conclu en considérant « que l'Europe ne se fera pas seulement avec des techniques mais surtout avec des cœurs, des hommes et, partant, des sportifs ».

### HOCKEY SUR GLACE

#### Nouveau Tchèque à Genève

Le HC Servette annonce l'engagement pour une saison de l'entraîneur tchécoslovaque P. B. Hainy (39 ans). Ancien international au poste d'arrière durant les années 1947, 1948 et 1949, P. B. Hainy, formé par le Canadien Bukna, dirigea pendant quatre ans l'équipe de Klado (première division) avant de s'occuper de Casahyn Prague, club de seconde division. Recommandé par la Fédération tchécoslovaque, P. B. Hainy a de bonnes connaissances d'allemand et de français.

(Réd.). — Hainy remplace Rejda qui, après trois saisons dans notre pays, n'a plus le droit de revenir en Suisse. Dommage pour les Genevois et le hockey suisse, car Borislav Rejda ne s'était fait que des amis chez nous.

### AUTOMOBILISME

#### Jim Clark aux Rangiers

L'Ecosais Jim Clark, au cours d'un bref séjour à Zurich, a annoncé qu'il participerait à la course de côte des Rangiers (22 août) au volant de sa Lotus avec laquelle il a remporté les 500 miles d'Indianapolis. L'actuel leader du championnat du monde des conducteurs, à l'issue de sa conférence de presse, a participé à la cérémonie de clôture d'un concours. Il a notamment remis aux deux gagnants les clefs des deux Ford-Mustang, qui récompensaient les lauréats.

## Prévisions du Sport-Toto No 44

1. Grasshoppers - Fortuna Geleen (Hol) mi-temps	1 1 x x 2 2 1 x 2 x x x
2. Grasshoppers - Fortuna Geleen (Hol) Fin	x x x x x x x x x x x x
3. Lucerne - Sparta Rotterdam (Hol) mi-temps	1 1 2 x 1 x x 2 2 x x x
4. Lucerne - Sparta Rotterdam (Hol) - Fin	1 1 1 1 2 2 x 1 2 1 1 1
5. Borussia Neunkirchen - Lugano - Mi-temps	x x x x 1 1 2 2 1 1 1 1
6. Borussia Neunkirchen (Al) - Lugano - Fin	x 1 1 1 x 1 1 x 1 1 1 1
7. Eintracht Frankfurt (Al) - Chaux-de-Fonds Mi-temps	1 x 1 1 2 1 1 x 1 1 1 1
8. Eintracht Frankfurt (Al) - Chaux-de-Fonds Fin	x x 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
9. ADO La Haye (Hol) - Malmoe FF (Su)	x x x x x x x x x x x x
10. Djuragdens (Su) - Kaiserslautern (Al)	1 1 1 x 2 1 2 1 1 x x x
11. Oergryste Goeteborg (Su) - Eintracht Braunschweig (Al)	x 1 1 x 1 1 x 1 1 1 1 1
12. PSV Eindhoven - Norrkoeping (Su)	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1

## Assemblée du FC Grône

(AB). — L'Assemblée générale s'est tenue au local, soit au Café Industriel sous la dynamique présidence de M. C. Vuistiner.

L'ordre du jour fut liquidé en moins d'une heure à la satisfaction générale des 35 membres qui avaient répondu à l'appel du comité. A l'actif de ces débats, il faut noter la nomination de M. Ami Gard, en qualité d'entraîneur du club. Nul doute que l'ami Ami saura mener à bien sa grande tâche. Nous lui souhaitons plein succès dans son entreprise.

Pour ce qui a trait à la 1re équipe, le FC Grône fera confiance aux jeunes talents issus du club.

A ces valeureux sportifs, nous souhaitons bonne saison 1965-66.

## Grône Junior champion valaisan

(AB). — C'est avec un réel plaisir que nous avons appris le magnifique succès remporté par les juniors du FC Grône lors de la saison qui vient de se terminer.

Après avoir glané le titre de champion de groupe, ils battirent en demi-finale les juniors du FC Erde et en finale les redoutables juniors du FC St-Maurice. Il est noté que cette valeureuse équipe est entraînée depuis deux saisons par M. A. Gard et managée d'une façon remarquable par M. J.-B. Micheloud.

Vives félicitations à cette belle équipe de copains dont voici la photo.



## Assemblée générale du F. C. Port-Valais

Celle-ci s'est déroulée samedi dans la salle communale du Bouveret. Une bonne quarantaine de membres y assistaient sur septante convoqués.

L'ancien comité en charge fut réélu à l'exception du secrétaire Claude Roch qui doit accomplir son école de recrue.

Le nouveau comité est formé comme suit : Anchisi Francis, président ; Perron Hermann et Jacques Devin, tous deux vice-présidents ; Grept Guy, secrétaire ; Schneider Ferdinand, caissier ; Duperré Bernard, Schurman Jean et Hertel Jean-Pierre, membres du comité ; Grept Hugo et Michel Raymond, vérificateurs des comptes.

La direction du mouvement juniors et minimes est confiée à Jacques Devin.

Le comité nouvellement élu devra s'occuper de la direction des trois équipes actives plus les minimes ce qui prouve la vitalité du club, ainsi que l'esprit d'initiative de ses dirigeants.

Le rapport du président fait ressortir que cette année sera spécialement faste pour l'U.S. Port-Valais, puisque celui-ci inaugurera le 15 août son nouveau terrain. En effet, après bien des années d'efforts et avec le concours de la municipalité, le club du bout du lac pourra enfin disposer de son propre terrain de jeu. Les deux équipes qui viendront jouer le match d'inauguration sont Sion et Cantonal. Le caissier dans son rapport met en évidence le dévouement de certains membres du club qui ont déplacé l'équipe fanion durant tout le championnat sans demander une indemnisation.

Après avoir remercié tous les membres qui se sont dévoués pour la pose des barrières du nouveau terrain et demandé à l'Assemblée de ratifier un emprunt de 17 000 francs pour la construction d'un vestiaire, le président Francis Anchisi lève la séance aux environs de 23 heures.

Bg.

## Assemblée annuelle du F. C. Chippis

BA). — Le F. C. Chippis, a convié dernièrement ses membres actifs et passifs ainsi que ses supporters à son assemblée annuelle. Parmi les participants, on releva la présence du président d'honneur de la société M. Alphonse Schmidt. M. Déltroz, président du club, retraça brièvement la vie de la société en cette dernière saison et exprima le vœu que la prochaine saison apporte de nombreuses satisfactions. Il aborda également le problème de l'inscription d'une équipe juniors et éventuellement d'une équipe réserve.

On passa ensuite à la nomination du comité qui s'établit ainsi : MM. Pierrot Rey, président, Adolphe Menozzi, vice-président ; Jean-Jacques Rey, caissier ; Roland Caloz, secrétaire et Jean-Louis Zufferey, membre.

M. Pierrot Rey, nouveau président, remercia M. Déltroz pour le bon travail effectué durant ces dernières années.

A notre tour, nous souhaitons une saison 1965-1966 riche en succès pour le F. C. Chippis.

## Roller-Curling

Deux pistes de « Roller-Curling », ou curling d'été, seront inaugurées le 11 juillet sur le stade d'Ycoor de Montana. A cette occasion, se déroulera un tournoi auquel participeront plusieurs équipes de Suisse romande. Ces pistes, qui sont les premières construites en Suisse, permettent de pratiquer le curling avec de véritables pierres de curling, ces dernières étant munies de roulement à billes.

## Patinoire d'été

Les travaux de construction de la halle qui doit recouvrir une partie de la dalle de la patinoire artificielle pour permettre l'exploitation d'été sont pratiquement terminés. Le montage débutera ce mois encore et, sauf imprévu, l'ouverture de l'exploitation se fera aux environs du 10 juillet. Une surface de 900 m<sup>2</sup> sera à disposition des patineurs, hockeyeurs et curlers jusqu'en septembre.

# Allô Macolin !

## Le doping à l'examen de la société suisse pour la médecine sportive

La Société suisse pour la médecine sportive vient de tenir son assemblée annuelle, à Bâle, sous la présidence du Dr P. Krieg, de Lausanne, qui fonctionna — avec son collègue bernois le Dr Frey — comme médecin officiel des délégations olympiques suisses de 1964 à Innsbruck et à Tokio. Plusieurs éminents spécialistes, tels le Prof. Bein de Bâle, le Prof. Bättig de Zurich, les Professeurs Ariens et van Rossum, de Nimègue (Hollande), le Prof. Labhardt de Bâle, et le Dr Jutta Ditt de Göppingen ont présenté des exposés relatifs à l'effort physique et aux produits pharmaceutiques agissant sur le système central. C'est sous la direction du Prof. G. Schönholzer, chef de la section de la recherche scientifique-médicale à l'école fédérale de gymnastique et de sport de Macolin que les problèmes concernant ces médicaments touchant le système nerveux, tels l'amphétamine, ont été examinés. Ces discussions du plus haut intérêt ont permis de constater que, d'une manière générale, l'utilisation de substances semblables à

des fins de doping sportif doit être sévèrement condamnée. L'Assemblée a enregistré avec satisfaction que dorénavant l'utilisation du doping, jugée contraire aux règles du « droit sportif », est officiellement punie par les lois aussi bien en France qu'en Belgique.

D'ailleurs, au Tour de l'Avenir, qui a débuté le 20 juin à Cologne, un contrôle antidoping très sévère fut effectué sous la direction du Dr Dumas. Il est aussi bon de rappeler qu'aux récents tours cyclistes de Grande-Bretagne et d'Autriche, réservés aux amateurs, de très graves sanctions ont été prises contre des coureurs qui s'étaient dopés avec des produits interdits par la faculté.

L'Assemblée de Bâle a constaté qu'il règne en Suisse une pénurie grave de médecins possédant une formation sur le plan médico-sportif et qui soient capables et désireux de travailler dans ce domaine. La société suisse pour la médecine sportive examinera différentes solutions et possibilités de résoudre ce problème.

## Importante réunion des chefs des offices cantonaux de l'EPGS à La Chaux-de-Fonds

Dernièrement s'est tenue à La Chaux-de-Fonds la conférence annuelle des chefs des offices cantonaux pour l'enseignement post-scolaire de la gymnastique et des sports présidée par M. Willy Raetz, chef de ce service fédéral à l'école de Macolin. L'organisation de cette conférence fut un ressort de l'office cantonal neuchâtois de l'EPGS, dirigé par M. Marcel Roulet. Les délibérations durèrent deux jours ; elles prévoyaient un examen de la révision de l'ordonnance fédérale sur l'EPGS et ses prescrip-

tions d'exécution, de l'encouragement du ski de fond, de la situation de l'EPGS pour les apprentis, de l'éducation physique et du sport pour la jeunesse féminine suisse et d'autres problèmes d'actualité. Samedi matin, les participants à cette importante réunion eurent le privilège d'entendre un exposé de M. Maurice Zermatten, de Sion, sur le thème « Jeunesse, capital de l'avenir », après quoi ils effectuèrent une excursion dans les environs de la métropole horlogère.

## Deux dirigeants vaudois de l'EPGS à l'honneur

Au cours du 40ème rapport du Service Romand d'information de l'EPGS qui s'est tenu récemment au centre sportif de Tenero (Tessin) sous la présidence de M. John Chevalier, de Genève, M. Ernst Hirt, directeur de l'école fédérale de gymnastique et de sport de Macolin, a tenu à féliciter

tout particulièrement MM. Louis Gonthier, chef de l'office cantonal vaudois de l'EPGS, et son adjoint M. André Mauron pour leurs 25 et 20 ans de service à l'Etat de Vaud, en félicitant tout spécialement M. Gonthier d'avoir participé comme actif à la journée romande de marche.

## 400 inscrits aux cours d'alpinisme de l'EPGS à Arolla

C'est le 20 juin qu'ont débuté à Arolla les cours d'alpinisme pour la jeunesse suisse de l'EPGS, organisés en étroite collaboration avec la section Monte Rosa du CAS. Ces cours d'une durée de six jours, dureront

jusqu'au 11 septembre prochain. Ils ont réuni le maximum d'inscriptions prévu, soit 400. Rappelons que chaque cours est dirigé par un guide diplômé de la région. Nous y reviendrons.

**WATER-POLO**

**La double défaite de Horgen relance l'intérêt du championnat de L. N. A**

(Jec). — Le dernier week-end a été marqué par la double défaite du champion suisse Horgen lequel semblait pourtant bien parti pour remporter son onzième titre en 13 ans. Mais la blessure de son prestigieux joueur hollandais Korewaar (blessure dont nous ignorons d'ailleurs la gravité) a été la cause de ce que Horgen a dû se passer des services du meilleur joueur du pays et s'est incliné chez lui contre Limmat-Zurich puis à Soleure. Les deux vainqueurs du championnat suisse ont d'ailleurs succombé tous deux récemment à Monthey et il se confirme ainsi que notre formation-vedette est bel et bien l'une des meilleures du pays; elle l'a d'ailleurs prouvé à nouveau en gagnant dimanche matin à Lugano.

La double défaite de Horgen a eu pour principale conséquence de relancer l'intérêt d'un championnat 1965 qui est maintenant beaucoup plus ouvert et on attendra avec beaucoup d'intérêt le match Monthey-Horgen du 21 août prochain. Les Monthey-sans sont en effet fort bien classés et

ont bien réagi après leur faux-pas de Vevey. Leur classement actuel, avec 4 matches joués à l'extérieur, est en effet magnifique et il faut féliciter chaleureusement les poulain de l'entraîneur Gérard Sauer pour leur comportement.

Voici les résultats du dernier week-end et le classement actuel:

Kreuzlingen - Limmat - Zurich 3-4  
Soleure - Horgen - 5-4; Lugano - Vevey 6-4; Horgen - Limmat - Zurich 1-3; Lugano - Monthey 3-5; Soleure - Zurich 6-3.

1. Soleure	5	4	0	1	8	pts
2. Limmat - Zurich	5	4	0	1	8	
3. MONTHEY	6	4	0	2	8	
4. Horgen	5	3	0	2	6	
5. S. C. Zurich	5	2	0	3	4	
6. Lugano	5	2	0	3	4	
7. Vevey	5	1	0	4	2	
8. Kreuzlingen	3	0	0	3	0	

Signalons que, contrairement à ce qui se faisait jusqu'ici, il n'y aura qu'une équipe reléguée à la fin de la saison. Souhaitons donc que les Vaudois parviennent à garder leur mince avance sur Kreuzlingen.

**Défaite et victoire du CN Sion**

Ce week-end, l'équipe du CN Sion avait un programme particulièrement chargé puisque samedi soir, à la piscine de Carouge, il affrontait le polo Genève II et dimanche dans sa piscine le Vevey II natation.

Ces deux matches se sont soldés le premier par une sévère défaite, le deuxième par une agréable victoire.

A Carouge, l'équipe séduisante fut méconnaissable. Dès la mise en jeu, ses actions furent très mal coordonnées, les passes échouèrent trop souvent. La liaison entre les demis et les avants manqua d'efficacité si bien que le gardien adverse n'eut que de rares fois l'occasion de dévoiler son talent. En face, l'équipe du Genève connaissait une soirée faste. D'ailleurs, la réforme des Séduois due en partie à l'éclairage artificiel n'enlève rien à la victoire genevoise.

Résultat final: 11 - 3.

Buts pour Genève-Polo: Hæhner (3), Reichenbach (2), Naeh, Cloux (5).

Buts pour Sion: Devaud, Evéquo, Werlen.

Dimanche en fin d'après-midi, Sion se racheta magnifiquement de sa mésaventure en disposant du Vevey-Natation II par 4 - 1. Le match fut

serré jusqu'à la fin. L'entraîneur J.-C. Devaud modifia quelque peu son équipe en ce sens qu'il remplaça Werlen et Fanti en ligne intermédiaire et fit jouer Bühlmann et Evéquo en attaque. Cette tactique devait s'avérer payante car tant Werlen que Fanti accomplirent un travail énorme pour secourir la défense et repousser l'attaque à outrance.

Dans les buts, Michel Devaud fut excellent, bien plus à son affaire que la veille à Genève. Devant lui, Werder et Arlettaz ne firent aucun cadeau, Werder se payant le luxe de traverser tout le bassin pour aller marquer un but. Quant à Arlettaz, il musela le pivot adverse. Ses sèches interventions paralysèrent son adversaire. Enfin, les deux avants Bühlmann et Evéquo s'en tirèrent honorablement eux aussi. Bühlmann est un tout jeune et, pour sa première saison, il apprend le métier. Evéquo, qui fut essayé comme pivot, donna satisfaction. Il réussit notamment deux buts sur retourné.

Buts pour Sion: Fanti, Werder, Evéquo (2).

But pour Vevey: Steib.

**Quatrième succès montheyan Lugano - Monthey 3-5**

**WATER-POLO**  
(0-2, 1-0, 2-2, 0-1)  
Bassin du Lido, Lugano, température de l'eau 24 degrés, 100 spectateurs. Arbitre M. Hirschfeld de Bâle (excellent).

**MONTHEY: Simond, Turin, Heidelberg, Ferland, Bussien, Kaestli, Coderey, Sauer. Manque: Bianchi.**  
**LUGANO: Jemini, Rezzonico, Bustelli, Gasparini, Hilpisch, Frischknecht, Schumacher, Oggioni.**  
Buts: Coderey (3), Turin et Kaestli pour Monthey; Hilpisch (2) et Oggioni pour Lugano.

Après sa contre-performance de mercredi dernier à Vevey (6-5), Monthey a fort bien réagi en terre tessinoise puisqu'il a remporté sa quatrième victoire de la saison et ceci en six rencontres. Ce succès est également le second acquis à l'extérieur et ce fait constitue la plus belle réponse au grand journal zuricois spécialisé qui prétendait ironiquement que Monthey ne glanérait des points que dans son petit bassin.

Le match de samedi fut disputé très rapidement et correctement. Face à l'équipe locale bien menée par le redoutable Allemand Hilpisch, tous les Montheyans accomplirent une excellente performance, le gardien Simond en particulier (qui avait laissé entrer, à Vevey, un dernier but qui sembla arrêtable et se racheta ainsi de superbe façon).

Au premier quart-temps, Monthey prit tout d'abord un avantage de deux buts, le second étant superbement marqué par Turin au terme d'une descente en solo. Par la suite, les Luganais se reprirent sous l'impulsion du rapide Allemand Hilpisch et parvinrent à égaliser une première fois à 2-2, puis une seconde fois à 3-3 après que les Bas-Valaisans aient repris l'avantage à 2-3. Mais ces derniers étaient en verve et parvinrent à marquer un quatrième but avant la fin du troisième quart-temps. L'ultime période leur permit en outre d'obtenir un nouveau point, ce qui leur valut de remporter une victoire méritée après avoir cependant rencontré une forte opposition de la part de l'équipe tessinoise.

Monthey conserve ainsi une excellente position au classement en Ligue nationale A. Il a maintenant devant lui deux semaines de repos avant ses prochaines rencontres lesquelles auront alors lieu en terre suisse-allemande où les Bas-Valaisans rencontreront Limmat-Zurich le samedi 17 juillet et Kreuzlingen, le lendemain.

Jec.-bu.

**TOUR DE FRANCE - TOUR**  
**Attaque victorieuse de Poulidor dans le Ventoux**

Le Français Raymond Poulidor a sans doute gagné le Tour de France au sommet du Mont-Ventoux, où il a terminé seul avec 6" d'avance sur le grimpeur espagnol Jimenez, 1'29" sur Gimondi. Ce dernier a certes conservé son bien mais avec le jeu des bonifications, son avance n'est plus que de 34" sur le Limousin. La suprématie dont il a fait preuve dans cette montée terrible de plus de 20 kilomètres laisse sous-entendre que ce dernier aura largement l'occasion dans les grands cols alpins, de combler un écart devenu vraiment minime.

**Poulidor avait prévu son attaque**

Poulidor avait annoncé qu'il attaquerait dans le Mont-Ventoux après s'être contenté jusqu'ici d'observer ses adversaires. Il s'est borné à contre-attaquer sur une série de démarrages de l'Espagnol Jimenez pour ensuite faire jeu égal avec le vainqueur des Pyrénées dans la difficile ascension du « géant de Provence ». Dans le dernier kilomètre, Poulidor sut habilement profiter de la situation pour partir seul vers l'arrivée. Gêné par un supporter trop entreprenant, Jimenez fut un instant décollé. Il put revenir mais les deux files de spectateurs massés le long de la route ne lui laissèrent ensuite plus la place suffisante pour prétendre doubler le Français, pour autant naturellement qu'il ait encore possédé des ressources suffisantes pour le faire.

**Gimondi s'est défendu avec énergie**

Le maillot jaune Felice Gimondi a essuyé une petite défaillance lors de la première attaque de Jimenez et de Poulidor. Il céda alors près de deux minutes en l'espace de trois kilomètres. Il parvint cependant, dans la seconde partie de l'ascension, à combler une partie de son retard, ce qui ne fut pas le cas de son compatriote Gianni Motta, distancé dès les premières rampes et qui a finalement concédé plus de quatre minutes. Motta est indiscutablement le grand battu de cette journée qui, si elle n'a pas fait encore de décision, a en tout cas opéré une sérieuse sélection.

**Francis Blanc 23e**

A noter encore parmi les faits marquants du jour, le bon comportement du Hollandais Jan Janssen, huitième à l'étape et nouveau maillot vert, l'excellente ascension du Genevois Francis Blanc, 23e à 6'04" du vainqueur et l'honorable défense de Rik Van Looy, qui a perdu moins de huit minutes sur Poulidor. Si cette ascension avait été suivie de l'habituelle descente, le Belge aurait encore mieux limité les dégâts.

**Le film de l'étape**

Les 103 concurrents encore en course prennent le départ de la 14e étape à 10 h. 14. Il fait un temps magnifique et le vent, au départ, est presque nul. Néanmoins, c'est en peloton et à allure réduite que les coureurs entament l'étape.

La première offensive se produit au 110e km. Elle est à porter à l'actif de Milesi, l'enfant du pays. Le Provençal, très encouragé, se ravitailla à Châteauneuf-du-Pape (km. 115) avec 50" d'avance. Dans cette commune, Schleck, Fornoni, Lefebvre, Planckaert, rejoignent Milesi. Derrière eux cependant, le peloton réagit et tout ne tarde pas à rentrer dans l'ordre si bien que c'est un peloton groupé qui passe à Bedoin, au pied du Mont-Ventoux (km. 152).

**Jimenez attaque et Poulidor résiste**

L'étape débute véritablement ici. Dès la première rampe sérieuse, l'Espagnol Jimenez place un premier démarrage qui tire le peloton. Sur son second démarrage, les lâchés sont encore en plus grand nombre et l'on trouve parmi eux Motta. Seul Poulidor parvient à résister au troisième démarrage de l'Espagnol et les deux hommes se retrouvent rapidement seuls en tête. A dix km. du sommet, ils précèdent Galera et Anglade de 45" et de 1'05" un groupe composé de Gimondi, Gabica, Lebaube et Janssen, suivi un peu plus loin de De Rosso. Gimondi se lance bientôt à la poursuite des leaders et deux kilomètres plus loin, alors qu'il roule en compagnie de De Rosso, il compte 1'20" de retard sur Poulidor et Jimenez et 10" sur Anglade et Galera. A 5 km. du sommet, Gimondi revient sur Gabica et Anglade et compte 1'20" de retard sur le duo de tête. De Rosso, Lebaube et Janssen suivent

à 1'50", Simpson à 2', Perez-Frances à 2'25". Motta accuse alors 3'30" de retard. Les positions ne varient guère jusqu'à l'arrivée. A un kilomètre de la banderolle, Poulidor place une attaque alors qu'il se trouve en tête (il a d'ailleurs mené pendant la plus grande partie de l'ascension). Jimenez est surpris et l'écart se crevse immédiatement. Derrière, les concurrents passent un à un la ligne d'arrivée, plusieurs dans un état d'épuisement qui fait peine à voir.

Classement de la 14e étape, Montpelier-Le Ventoux (173 km):

1. Poulidor (Fr), 5 h. 47' 31"
2. Jimenez (Esp), à 6"
3. Anglade (Fr), à 1' 29"
4. Gimondi (It), à 1' 38"
5. Galera (Esp), à 1' 43"
6. De Rosso (It), à 1' 50"
7. Lebaube (Fr), à 1' 55"
8. Janssen (Ho), à 2' 13"
9. Simpson (Gb), m. t.
10. Perez-Frances (Esp), à 3' 14"
11. Gabica (Esp), à 3' 56"
12. G. Desmet (Be), à 4' 11"
13. Foucher (Fr), à 4' 13"
14. Motta (It), à 4' 16"
15. Soler (Esp), à 4' 18"
16. Haast (Ho), à 4' 48"
17. Duez (Fr), à 4' 48"
20. Pigeon (Fr), m. t.
23. Blanc (S), à 6' 04"
41. Binggeli (S), à 7' 49"
86. Roland Zoeffel (S) à 13' 29"

Classement général:

1. Felice Gimondi (It) 79 h. 32'24"
  2. Raymond Poulidor (Fr) à 34"
  3. Jean-Claude Lebaube (Fr) à 3'27"
  4. Perez-Frances (Esp) à 6'50"
  5. De Rosso (It) à 6'52"
  6. Foucher (Fr) à 6'58"
  7. Haast (Ho) à 7'06"
  8. Simpson (Gb) à 7'08"
  9. Motta (It) à 7'10"
  10. Janssen (Ho) à 7'35"
  11. Anglade (Fr) à 8'28"
  2. Kunde (All) à 11'44"
  13. Zimmermann (Fr) à 11'51"
  14. Van Looy (Be) à 12'02"
  15. Pigeon (Fr) à 12'17"
  16. Gabica (Esp) à 12' 23"
  17. Uriona (Esp) à 14'19"
  18. Brands (Be) à 14'37"
  19. Pambianco (It) à 15'17"
  20. Fontona (It) à 15'47"
- Puis: 65. Binggeli (S), 80 h. 15' 55"; 81. Blanc (S), 80 h. 26' 45"; 83. Zoeffel (S), 80 h. 28' 16".

Grand Prix de la montagne:

- Mont-Ventoux (1re catégorie):
1. Poulidor (Fr) 15 p.
  2. Jimenez (Esp) 12
  3. Anglade (Fr) 10
  4. Gimondi (It) 8
  5. Gabica (Esp) 6
  6. De Rosso (It) 5
  7. Lebaube (Fr) 4
  8. Janssen (Ho) 3
  9. Simpson (Gb) 2
  10. Perez-Frances (Esp) 1.

Classement général:

1. Julio Jimenez (Esp) 79 p.
2. Brands (Be) 37
3. Van Looy (Be) et Gimondi (It) 27
5. Perez-Frances (Esp) et Anglade (Fr) 26
7. Foucher (Fr) 20
8. Martin (Esp) et Poulidor (Fr) 18
10. Motta (It) 13.

Classement par équipes à l'étape:

1. Langarica (Jimenez, Galera, Gabica), 17 h. 28' 18"
2. de Muer (Anglade, Janssen, Foucher), 17 h. 30' 28"
3. Plaud (Simpson, Soler, Duez), 17 h. 33' 52"
4. Albani-Baldini (de Rosso, Motta, Fontona), 17 h. 33' 53"
5. Magne (Poulidor, Bodin, van Schil), 17 h. 37' 43"
6. Pia Sanchis, 17 h. 38' 55"
7. de Kimpe, 17 h. 39' 29"
8. Pezzi, 17 h. 39' 58"
9. Pellenaeers, 17 h. 42' 22"
10. Geminiani, 17 h. 44' 03"
11. Marien, 17 h. 45' 47"
12. Rémy, 17 h. 46' 05"
13. Driessens, 17 h. 48' 44"

Classement général par équipes:

1. De Muer, 238 h. 52' 27"
2. Langarica, 238 h. 54' 25"
3. Plaud, 238 h. 54' 39"
4. Albani-Baldini, 239 h. 05' 03"
5. Pezzi, 239 h. 06' 15"
6. Pla-Sanchis, 239 h. 07' 56"
7. de Kimpe, 239 h. 10' 31"
8. Marien, 239 h. 17' 28"
11. Pellenaeers, 239 h. 19' 04"
12. Driessens, 239 h. 28' 44"
13. Rémy, 239 h. 47' 12"

Classement par points:

1. Janssen (Ho), 95
2. Reybroeck (Be), 91
3. Gimondi (It), 88
- van Looy (Be), 64
5. de Roo (Ho), 62
6. Vandenberghe (Be), 60
7. Motta (It), 51
8. Haelterman (Be), 47
9. Pigeon (Fr), 45
10. Poulidor (Fr), 45
11. Wright (Gb), 44
12. Brands (Be), 43
13. Jimenez (Esp), 42
14. Beheydt (Be), Lute (Ho) et Durante (It), 40.

**Tombola de la Fête romande de gymnastique des 2, 3 et 4 juillet 1965**

1er prix: Un poste de télévision, No 278; 2. une tente de camping, No 078; 3. 1 frigo, No 878; 4. 1 machine à écrire, No 678; 5. 1 grill Mélior, No 778; 6. 1 appareil de photo, No 978; 7. 1 poids d'appartement, No 378; 8. 1 lit de camp, No 578; 9. 1 garniture de camping, No 178; 10. 1 valise, No 1078; 11. 1 pendulette, No 478; 12. 1 montre de table, No 1178.

Les lots peuvent être retirés: mercredi 7 juillet, jeudi 8, lundi 12 au jeudi 15, de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 17 h., au bureau de M. Albert Antonioli, avenue Pratifiori 9, à Sion.

**MOTOCROSS**

**Smith champion du monde**

L'Anglais Jeff Smith, grâce à une nouvelle victoire dans le Grand prix d'Angleterre, a remporté le titre de champion du monde de la catégorie des 500cmc. En effet, il totalise 44 points alors que le second, son compatriote Vic Eastwood, n'en compte que 18. Voici le classement du Grand prix d'Angleterre, disputé à Shewsbury:

1. Jeff Smith (GB) 8 p.
2. Rolf Tibblin (Su) 6 p.
3. Vic Eastwood (GB) 4 p.

Classement provisoire du championnat du monde:

1. Jeff Smith (GB) 44 p. (champion du monde)
2. Vic Eastwood (GB) 18
3. Sten Lundin (Su) 17
4. Paul Friedrichs (Al-E) 16
5. Rolf Tibblin (Su) et J. Scoot (GB) 10.

★ Le Grand prix d'URSS des 250 cmc., dixième manche du championnat du monde, a été remporté par le Belge Joel Robert devant le Suédois Ake Jonsson et le Soviétique Igor Grigoriev.

**AUTOMOBILISME**

**L'Ecurie 13 Etoiles à Monthoux**

Mardi, jour de SS. Pierre-et-Paul, l'Ecurie 13 Etoiles organisait son 4me cours de pilotage sur le circuit de Monthoux, près d'Annemasse. Ce n'est pas moins de 30 concurrents qui se présentaient mardi matin au contrôle technique.

Le matin fut consacré à l'étude des virages et à la manière de les aborder. Sur le tantôt, une petite course permettait aux moniteurs de donner leurs qualifications.

Ce cours calqué sur celui de Montlhéry apporte à tous les conducteurs une sécurité au volant que seul un circuit étudié et sélectif peut leur procurer. Toutes les questions relatives à l'automobile et à sa conduite y sont traitées par des moniteurs qui ne jalouent pas leur savoir.

Merci encore à l'Ecurie des 13 Etoiles pour l'effort qu'elle réalise dans la formation des pilotes qui un jour défendront ses couleurs.

**Un difficile rallye**

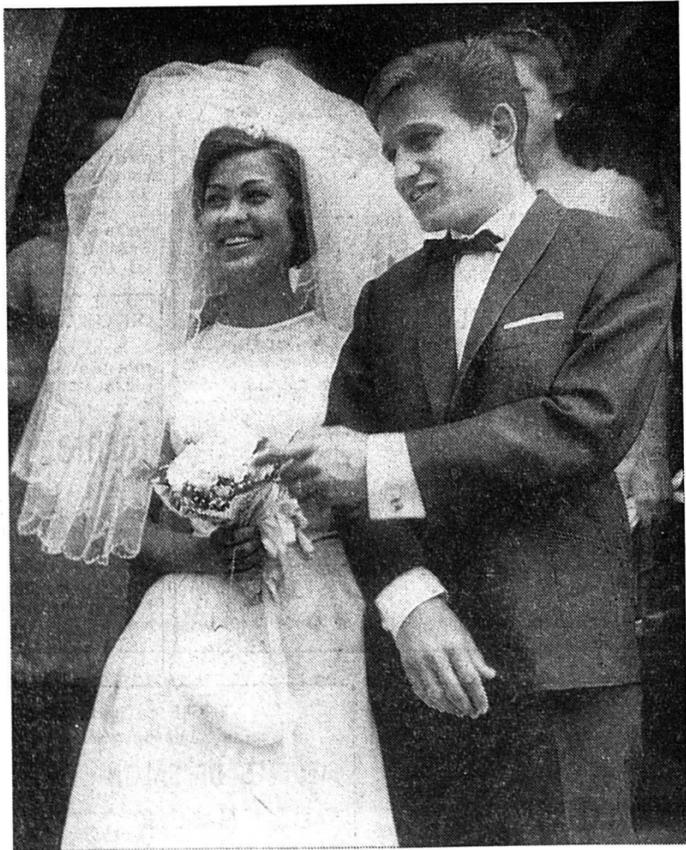
Il était 10 heures, dimanche dernier quand la place du Service cantonal des automobiles connaissait une ambiance un peu particulière.

En effet, les membres de l'Ecurie 13 Etoiles s'étaient donné rendez-vous pour le départ de leur sortie de famille. Organisée plus que parfaitement par M. Gabriel Dubuis, cette journée débuta comme on peut le penser, par un rallye vraiment original. Le chrono, les cartes et la table des moyennes avaient été remplacés par une enveloppe dans laquelle les participants découvraient un rébus, un mot croisé et un puzzle. En suivant l'itinéraire donné liberté leur était accordée de se replonger dans le Valais des châtelains qui nous gouvernaient naguère. Leurs loisirs furent une sécurité au volant que seul un riple, une dégustation... classait les concurrents.

Ce petit voyage aboutissait à Anzère où dans un cadre merveilleux, le repas de midi était servi. Divers jeux, allant de la loterie à la balle à deux camps amusèrent grands et petits.

De l'avis de tous les participants, cette journée fut inoubliable et les encouragements à récidiver sont unanimes. Félicitons les organisateurs qui prouvent une fois de plus la vitalité de l'Ecurie 13 Etoiles qui sait associer les joies du sport automobile à celles d'une sortie amicale.

**Ils ont choisi Lutry**



Philippe Pottier, l'international bien connu, et Françoise Cruchon, speakerine à la télévision, ont uni leur destinée samedi à Lutry près de Lausanne. La FAV leur souhaite beaucoup de bonheur et aura certainement l'occasion de rendre une visite prochaine à ce couple « valaisan ».

# HM HALLE AUX MEUBLES SA

Direction : C. & J. Marschall

Toujours en tête!

SION : rue de la Dixence, 9

en face de l'Ancien Hôpital

LAUSANNE : maison mère, rue des Terreaux, 13 bis, 15 et 17

LAUSANNE : ruelle du Grand-St-Jean 2 (antiquités)

Une des plus grandes expositions de Suisse

Tél. 2 57 30

VENTES  
FACILITES D'ACHATS  
ECHANGES

Tél. (021) 22 99 99  
Tél. (021) 22 07 55

P 171 S

**Sept amis de l'apéritif Bitter\* CAMPARI**  
\*Bitter CAMPARI = le goût qui plaît



offre place stable et intéressante à

## COMPTABLE QUALIFIÉ

ayant quelques années de pratique et des notions d'allemand.

Veuillez adresser offres à  
NESTLÉ - Département du Personnel - Case postale 352  
1800 VEVEY.

P 269-236 V



A VENDRE  
dans les environs  
d'Anzère

### propriété

d'environ 4.300 m<sup>2</sup>.  
Lieu dit : Les Plans.

S'adresser à Joseph  
Fardel - La Place -  
Ayent - 1966.

DAME seule cher-  
che à Sion

### appartement

3 pièces avec confort.

Ecrire sous chiffres  
P 17967 à Publici-  
tas, 1951 Sion.

A LOUER aux Che-  
mins des Collines 8,  
Sion,

### appartement

3 pièces 1/2  
Grand confort.

S'adresser entre 9  
h. et 10 h. 30 à  
Régie Velafra, Sion.  
Tél. (027) 2 27 27  
P 34238 S

A LOUER  
au Centre de la vil-  
le de Sion, avenue  
Ritz,

### local

de 80 m<sup>2</sup> pouvant  
servir de  
MAGASIN,  
ATELIER  
ou BUREAU.  
Libre de suite.

S'adresser à Etienne  
Duval, Place Am-  
buel, 1950 Sion.  
P 34239 S

ON CHERCHE  
dès le mois d'août

### chambre

indépendante.

Si possible dans le  
centre de la Ville.  
Tél. (027) 2 92 27

P 34214 S

ON CHERCHE  
à SION

### appartement

de 1 1/2 à 2 1/2 pié-  
ces pour mi-août ou  
date à convenir.

Ecrire sous chiffres  
P 34223 à Publici-  
tas, 1951 Sion.

ON CHERCHE

à louer, aux envi-  
rons de Sion une  
petite

### ferme

de 10 à 15.000 m<sup>2</sup>,  
ou un bâtiment av.  
terrain pour le dé-  
but de l'année 1966.

Ecrire sous chiffres  
P 34216 à Publici-  
tas, 1951 Sion.

Encore

## Quelques appartements

à louer à Martigny, avenue de la Gare, de 2,  
3, 4, 5 pièces plus hall, cuisine moderne avec  
frigo et cuisinière.

## Locaux commerciaux

surfacé au gré du preneur, dépôts et garages.

S'adresser à la gérance :

RAYMOND METRAL, architecte, Martigny.

Tél. 026 6 10 22.

P 65861 S

## FORTUNA - VIE

ADOLPHE MICHELET, SION - SALINS  
Agence générale pour le Valais

Avant de conclure votre assurance-vie,  
demandez nos conditions.

P 857 S

Maison d'ameublement à Sion

cherche pour tout de suite

## 1 SECRETAIRE-COMPTABLE

avec diplôme commercial. Débutante accep-  
tée. Travail agréable et indépendant.

Faire offres écrites avec curriculum vitae sous  
chiffre P 51260 à Publicitas, 1951 Sion.

P 80 S

NOUS CHERCHONS

## 2 APPRENTIS SERRURIERS DE CONSTRUCTION

## 1 APPRENTI DESSINATEUR- ELECTRICIEN

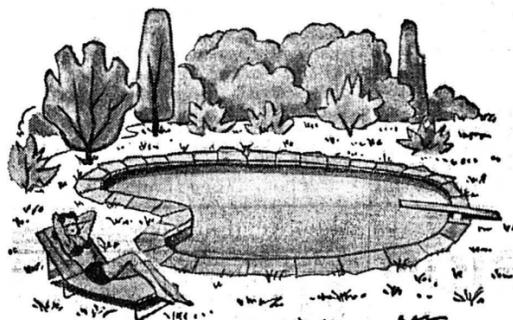
Faire offre à

LES CREUSETS S.A.

Ateliers de construction électro-mécaniques -  
1950 SION

P 34000 S

## Piscines



De l'eau claire comme du cristal - de Joyeuses baignades  
sans aucun souci pendant toute la saison dans votre pro-  
pre piscine  
grâce à l'installation de circulation de l'eau

## Pretema Clear

Nos spécialistes vous renseignent volontiers - Deman-  
dez des offres à

Pretema SA BIRMENSODRF-ZURICH 051 95 47 11

## SPORTIFS!



Les 3 occasions de la semaine

ALFA ROMEO GIULIA TI

mod. 1965, 9000 km., radio, état général im-  
peccable.

LOTUS ELAN

mod. 1964, peinture neuve vert métal, prix  
intéressant.

ALPINE Berlinette Tour de France

mod. 1965, gris métal, nombreux accessoires.



9, Place du Tunnel, Lausanne - Tél. 22 17 43 P 407 L

COMMERCE de la place de Sion  
cherche

## chauffeur

Travail propre.

Ecrire sous chiffres P 51267 à  
Publicitas, 1951 Sion.

A VENDRE de particulier, pour  
cause déménagement, divers

## MEUBLES DE SALON

SALLE A MANGER

HALL, etc.

en très bon état.

Magnifique occasion pour ame-  
blement de chalet.  
Tél. (027) 2 54 65 P 34232 S

# MEMENTO RADIO

Mercredi - juillet

## SOTTENS

6.15 Bonjour à tous; 7.15 Informations; 8.00 Le bulletin routier; 8.25 Miroir-première; 8.30 Musique symphonique; 9.30 A votre service; 11.00 Emission d'ensemble; 12.00 Au carillon de midi; 12.35 Bon anniversaire; 12.45 Informations; 12.55 Insolite Catalina; 13.05 D'une gravure à l'autre; 13.40 A tire-d'aile; 13.55 Miroir-flash; 14.00 Fin; 16.00 Miroir-flash; 16.05 Le rendez-vous des isolés; 16.25 Musique légère; 16.45 Le pianiste Julius Katzen; 16.55 Bonjour les enfants; 17.30 Miroir-flash; 17.35 Danses grecques; 17.45 Regards sur le monde chrétien; 18.00 Télédisque junior; 18.30 Le micro dans la vie; 19.00 La Suisse au micro; 19.15 Informations; 19.25 Le miroir du monde; 19.45 La grande ascension; 19.50 Le Chœur de la Radio suisse romande; 20.05 Enquêtes; 20.30 Les Concerts de Genève; 22.30 Informations; 22.35 La courte échelle; 23.05 Negrosprituels; 23.15 Hymne national. Fin.

## Second programme

19.00 Emission d'ensemble; 20.00 Insolite Catalina; 20.10 Alternances; 20.45 Disques-informations; 21.15 Le botin de la commère; 21.45 Musique légère en Europe; 22.00 La tribune internationale des journalistes; 22.30 Hymne national. Fin.

## BEROMUNSTER

6.15 Informations; 6.20 Chronique agricole; 6.50 Propos du matin; 7.00 Informations; 7.05 Chronique agricole; 7.15 Accordéon; 7.30-8.30 Pour les automobilistes; 11.00 Emission d'ensemble; 12.00 Valses; 12.20 Nos compliments; 12.30 Informations; 12.40 Orchestre récréatif; 13.30 Chansons françaises; 14.00 Magazine féminin; 14.30 Mélodies et rythmes; 15.20 La nature, source de joie; 16.00 Informations; 16.05 Compositeurs inspirés par des paysages suisses; 17.30 Pour les enfants; 18.00 Informations; 18.05 Opérettes; 19.00 Actualités - Tour de France; 19.30 Informations - Echo du temps; 20.00 Orchestres; 20.30 La guerre civile du Yémen; 21.15 Musique de concert; 22.00 Lumière et mouvement - L'art cinétique; 22.15 Informations; 22.20-23.15 Pages de Beethoven.

## TELEVISION

16.00 Tour de France cycliste  
19.00 Présentation du programme de la soirée - Bulletin de nouvelles  
19.05 Le Magazine  
19.25 Les Aventures de Bob Morane  
20.00 Téléjournal  
20.20 La Télévision à l'assaut du Cervin  
20.50 Tour de France cycliste  
21.00 Paris: Jeux sans frontière  
22.15 Cinéma-vif  
22.50 Téléjournal  
23.05 Fin

## Sierre

Pharmacie de service: Allet. - Tél. 514 04.

Clinique Ste-Claire - Visites aux malades tous les jours de la semaine dimanche y compris, l'après-midi, de 14 heures à 16 h. 30.

Hôpital d'arrondissement - Heures de visite semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Manoir de Villa - Musée Rilke (ouvert en permanence)

Plage de Gérondé: température de l'eau: 22°

Paroisses de Sierre - Horaire des messes pour les mois de juillet et août: Dimanche, Sainte-Catherine 6 h. 15, 7 h. 30, 8 h. 30 (langue allemande), 9 h. 45 (grand-messe), 11 h. et 18 h. 15. - Sainte-Croix: 6 h. 30, 8 h. 30, 10 h. 30 et 19 h. 45. - Muraz 8 h. les mois de juillet et d'août.

## Sion

Pharmacie de service: de Quay. - Tél. 2 10 16

Médecin de service: Dr François Kruczek, tél. 2 15 47 et 2 54 73 (en cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant).

Ambulances de service - Michel Siéro. tél. 2 59 59.

Piscine: température de l'eau, 22°

Maison des Jeunes: Ouverte les mardis et vendredis de 20 h. à 22 h.

Musée de la Majorie: Exposition des peintres valaisans (jusqu'au 15 octobre). Heures d'ouverture: de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 19 h.

L'exposition est fermée le lundi.

## Martigny

Médecin de service - En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'Hôpital de Martigny tél. 6 16 05.

Pharmacie de service: Lauber. - Tél. 6 10 05.

Piscine: température de l'eau: 23°

Hôtel Central: tous les sons, bonne ambiance aux sons du piano.

Petite Galerie: Exposition du peintre Walter Wehinger.

Manoir: Exposition masques et traditions populaires (jusqu'au 12 septembre).

## Monthey

Médecin de service: Les dimanches, jeudis et jours fériés tél. 1 1 92

Pharmacie de service: Raboud. - Tél. 4 23 02

Piscine: température de l'eau: 21°

## St-Maurice

Pharmacie de service: Gaillard 6. 17

## Ensevelissements dans le canton

St-Maurice: M. Hermann Gollet, 67 ans, 10 h.

Troistorrents: M. Anselme Donnet, 62 ans, 10 h. 30.

A toute heure buvez  
**PERNOD**  
fraicheur anisée



Arrivée de l'hélicoptère à la cabane du Hoernli.

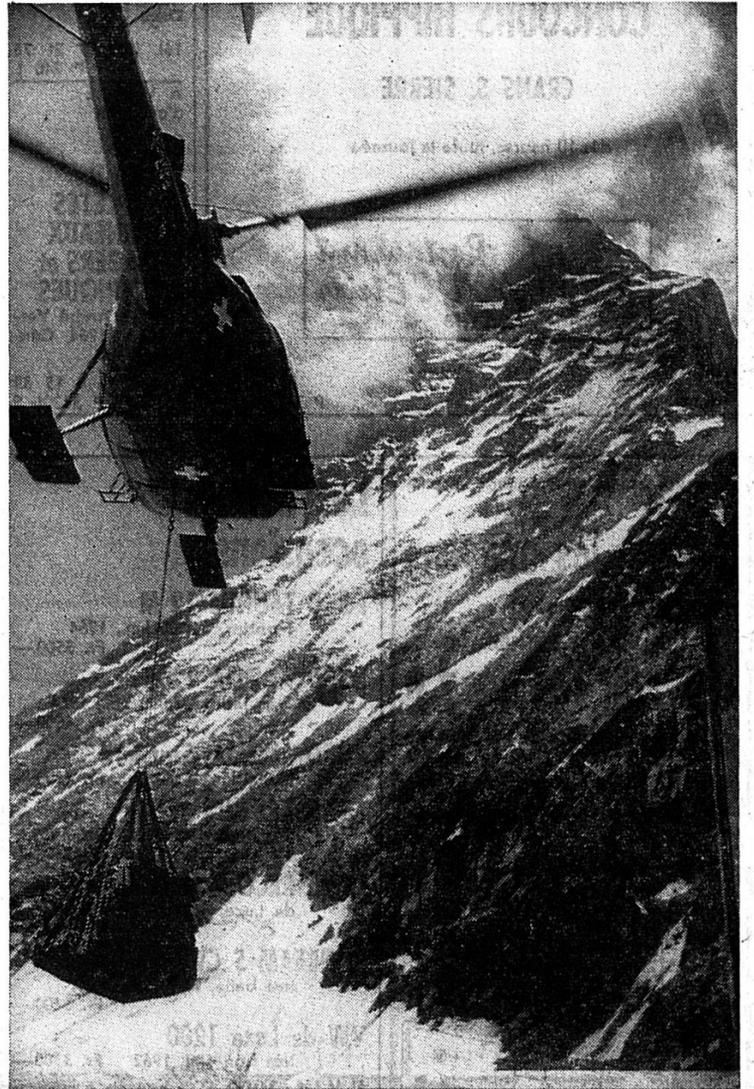
# Ce soir mercredi à la TV, un film sur les préparatifs du plus grand événement de l'année pour le petit écran

## La Télévision à l'assaut du Cervin

Les préparatifs de l'émission « EN DIRECT DU CERVIN », qui sera diffusée en Eurovision le mercredi 14 juillet prochain dès 08.00 h., se poursuivent activement. La phase principale de cette préparation, et la plus spectaculaire, s'est déroulée le mercredi 30 juin. Il s'agissait du transport et de la mise en place du matériel considérable qu'exige une émission de cette importance. L'entreprise, particulièrement difficile et délicate, n'a pu réussir que grâce à l'intervention d'un détachement de l'aviation militaire. Ce fut un véritable exercice d'entraînement de transport en haute montagne qui fut mis sur pied par le colonel Frei, commandant de l'aviation légère: il fallait amener dans un minimum de temps neuf tonnes de matériel - relativement délicat - sur des emplacements d'accès difficile, sinon inaccessible par voie pédestre. Pour ce faire, un groupe d'hélicoptères fut engagé dans un circuit de prise en charge et de largage de 50 filets. Le chargement de ces filets devait tenir compte des possibilités des appareils, des conditions atmosphériques, de la température et de la consommation du carburant.

Pendant plusieurs jours précédant l'arrivée de l'aviation, les équipes de construction de la Télévision Suisse avaient déchargé du train du Gornergrat les neuf tonnes de matériel sur l'alpage de Riffelboden à 2300 m. d'altitude. Toutes les unités mobiles des cinq camions de reportage de la télévision avaient été démontées. Les appareils, extrêmement délicats, caméras électroniques, pupitres de commande, régies images et sons, enregistreurs, émetteurs, bobines de câbles, mâts d'antenne, etc., avaient été répartis dans des centaines de caisses portant leurs poids exacts et leurs destinations. A cela s'est ajouté le matériel de liaison des PTT, les « links » spéciaux pour la retransmission par voie hertzienne des 16 canaux de son exigés pour une émission « Eurovision ». Ces liaisons vitales seront assurées par le Service des troupes de transmission de l'armée, la télévision ne possédant pas d'installation de cette envergure. Il fallut également transporter à la cabane du Hoernli (3260 m.), une véritable centrale électrique comprenant un moteur diesel et une génératrice, cette cabane étant totalement dépourvue de source d'énergie électrique.

Après quelques vols de reconnaissance des lieux de chargements et de largages, destinés également à l'étude



Transport au pied du Cervin.

des turbulences des vents sur les crêtes du Cervin, la ronde des hélicoptères commença, se poursuivant sans interruption pendant quatre heures. Cinq pilotes, le colonel Frei, le capitaine Kolb, les adjutants Amsler, Eilenberger et K. Frey, se relayèrent aux commandes des trois « Alouette III » à réaction. La tension nerveuse et la fatigue de ce genre d'opération exigent en effet que les pilotes se reposent régulièrement, le relais s'effectuant au moment du ravitaillement en carburant. Tous ces pilotes étaient des instructeurs et possédaient une grande expérience en matière de vol en haute montagne.

De l'alpage de Riffelboden, les hélicoptères amenèrent tout d'abord sur une plate-forme de Schwarzsee (2562 m.) et sur l'arête du Hoernli (3260 m.), le personnel militaire chargé des liaisons radio et du guidage des appareils, puis les équipes de construction de la Télévision responsable du chargement et du déchargement des filets. Au total, une cinquantaine de filets environ, emportant à chaque vol de 200 à 400 kilos de matériel furent enlevés et déposés aux endroits prévus en un temps record. Pour le transport d'une charge, le calcul des temps a démontré qu'il suffisait de 15 secondes

pour accrocher un filet, de 4 minutes pour l'amener au point le plus haut (l'arête du Hoernli), de 15 secondes pour le larguer et de quatre minutes pour le vol de retour.

Favorisée par une météo favorable: grand beau temps avec léger vent du Sud, l'opération a réussi selon les prévisions. La collaboration entre les spécialistes de l'aviation et les techniciens de la télévision, soigneusement mise au point, a donné entière satisfaction. Les risques considérables d'une entreprise d'une telle envergure ont été réduits à l'extrême par une coopération constante entre les responsables de l'armée et ceux de la télévision romande. Les charges les plus lourdes, comme le groupe électrique, ou volumineuses, comme les mâts de 6 mètres de long, furent mises en place avec une habileté déconcertante de la part des pilotes.

A 5 heures de l'après-midi, les équipes de construction commençaient déjà la mise en place du « centre-technique-image » du Hoernli et du « centre-Eurovision » de Schwarzsee et les 15 hommes du détachement d'hélicoptères - pilotes, radios et mécaniciens - reprenaient l'air pour rejoindre l'aérodrome de Dübendorf, leur base de stationnement.

## Exposition TAPISSERIES de Jean LURCAT

exclusivement tissées à Aubusson et Felletin sur métier de basse-lisse

7, rue de Bourg **lynedjian** Lausanne

P 191 L

## Rip Kirby

Copyright by Oper. Mund



## MARTIGNY - LE MANOIR

### EXPOSITION

masques, traditions populaires  
Plus de 200 masques et costumes traditionnels de la Suisse (Loetschental, Saint-Gall, Lucerne, Appenzell, etc.).

du 27 juin au 12 septembre 1965.

Couverte tous les jours

Sous le patronage de la Ville de Martigny

des meubles sur **6** étages directement du fabricant

**Leidi FRÈRES**

LAUSANNE, César-Roux 14  
 NEUCHÂTEL, Fbg du Lac 14  
 GENEVE, Servette 69-71  
 rue des Cordiers 5  
 rue du Nant (Eaux-Vives)

DIMANCHE 11 JUILLET

**CONCOURS HIPPIQUE**

CRANS S. SIERRE

dès 10 heures, toute la journée



Restaurant de l'Etrier  
CRANS

P 34191 S

A VENDRE tonneaux pour vin et fruits. M. ERNI, Tonneller Orbe (VD)  
 Tél. (024) 7 21 76 P 240 L

A VENDRE d'occasion SALLES DE BAIN COMPLETES FOURNEAUX POTAGERS et ELECTRIQUES  
 S'adr. à André Vergères - 1964 Conthey-Place.  
 Tél. (027) 4 15 39 P 34201 S

ENTREPRISE du Valais Central cherche employée de bureau ayant de bonnes connaissances en comptabilité et beaucoup d'initiative personnelle. Sur demande appartement à disposition. Entrée de suite ou à convenir. Faire offres avec curriculum vitae, sous chiffre P 34220 à Publicitas, 1951 Sion.

ON CHERCHE un chauffeur de trax à pneus, possédant permis de conduire.  
 Tél. (027) 4 14 87 (heures de bureau) - (027) 4 15 31 (après). P 34219 S

ON CHERCHE jeune homme comme aide-chauffeur  
 Tél. (027) 2 16 61 P 85 S

MAISON de denrées alimentaires en gros de la place de Sion cherche pour entrée de suite ou date à convenir

secrétaire disposant d'une solide formation de base ayant pratique et de l'initiative dans le travail. Bilingue de préférence.  
 Ecrire sous chiffre P 51266 à Publicitas, 1951 Sion.



**A vendre à Sion**

- 1 APPARTEMENT 4 1/2 pièces tout confort, prix très intéressant.
- 1 APPARTEMENT 3 1/2 pièces neuf. Prix Fr. 63.000.— Disponible tout de suite.
- 1 APPARTEMENT 5 pièces au centre, tout confort.
- 1 APPARTEMENT 6 pièces tout confort.
- 1 APPARTEMENT 8 pièces tout confort.

S'adresser : Agence Immobilière Aloïs Schmidt - 3960 Sierre -  
 Tél. (027) 5 60 21 P 867 S

ON CHERCHE à acheter Opel Rekord Modèle 1964-65 en parfait état. De préférence de luxe ou belle voiture. Paiement au comptant. Offres avec indication de prix et km. sont à adresser sous chiffre L 9317-1 D à Publicitas, 1951 Sion.

Mme BRANTSCHEN pédicure absente du 8 au 25 juillet  
 P 34200 S

Salon de coiffure SYLVANA sera FERME du 11 au 28 juillet pour vacances annuelles.  
 P 33879 S

Taches? **K2r** vous dépanne Bon pour la nouvelle édition de l'ABC du détachage que vous obtiendrez gratuitement dans toutes drogueries et pharmacies.

BELLE OCCASION « Gipsy » Austin Diesel Moteur neuf, traction 4 roues, 2 x vitesses. Prix intéressant. Facilités.  
 Tél. 021 23 29 16 - 022 42 07 10 P 12004 L

Occasion frigo 130 lit. à compresseur, marque Linde.  
 Fr. 160.— CONSTANTIN FILS S.A. - SION Rue des Remparts P 69 S

A LOUER au-dessus de Vex, pour le mois d'août, chalet 4 lits. Fr. 400.— Ecrire sous chiffres P 17963 à Publicitas, 1951 Sion.

Chambre à coucher à vendre, comprenant grande armoire à trois portes, coiffeuse, grand lit, table de nuit.  
 L. Romagnoli, coiffeuse, Avenue des Epeney, Marigny-Bourg.  
 Tél. (026) 6 10 75 P 65873 S

A LOUER à Marigny chambre indépendante meublée Fr. 80.— par mois plus électricité au compteur.  
 S'adr. au 6 19 83. P 639 S

JEUNE FILLE parlant allemand, français et italien, cherche place à Sion ou Sierre comme VENDEUSE ou autre emploi.  
 Ecrire sous chiffres P 17965 à Publicitas, 1951 Sion.

CAFE DE L'OUEST SION cherche une sommelière Bon gain.  
 P 34217 S

sommelière connaissant les 2 services cherche remplacements du 8 au 17 juillet, région Sion-Sierre.  
 Tél. (027) 2 37 86 P 34202 S

A LOUER près Sion appartement 2 pièces et laboratoire tout confort, grand balcon.  
 Fr. 235.— tout compris.  
 Tél. (022) 55 29 51 P 3412 X

VIEILLE FAMILLE suisse offre à vendre à amateur canapé hindou magnifique pièce très rare, entièrement ciselée à la main en 1780. Bois de fer. Dans la famille depuis 100 ans.  
 Ecrire sous chiffre 380 au bureau du journal.



**PFAFF-PORTABLE**  
 Toujours plus simple plus pratique plus attrayante  
 J. NIKLAUS STALDER Grand-Pont SION  
 Tél. (027) 2 17 99 P 50 S

EN MARGE DE L'ANNEE DU 150me ANNIVERSAIRE Quelques dates de l'histoire de notre canton

Aujourd'hui, 7 juillet

Il y a 597 ans (7 juillet 1368): un traité de paix daté de Kandersteg est conclu entre Rodolphe IV, comte de Gruyère, Jean son frère, les frères Jacques et Guillaume de Duens d'une part, et Guichard Tavelli, évêque de Sion d'autre part.

Il y a 483 ans (7 juillet 1482): décès à Tourbillon de Walter II Supersaxo, évêque de Sion, élu le 20 décembre 1457, confirmé par le pape le 28 février 1458, sacré le 4 mars 1459.

Il y a 251 ans (7 juillet 1714): à Monthey, de 23 heures à 2 heures du matin, l'église et 80 maisons deviennent la proie des flammes.

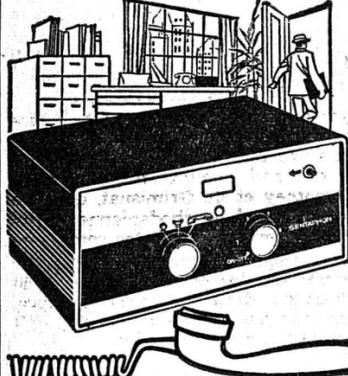
Il y a 125 ans (7 juillet 1840): la Charte valaisanne du 3 août 1839 est reçue à la sanction de la Diète fédérale à la majorité de 19 1/2 cantons.

Il y a 58 ans (7 juillet 1907): le futur évêque Victor Bieler est ordonné prêtre.

Il y a 18 ans (7 juillet 1947): acceptation de l'assurance vieillesse en Suisse.

Il y a 8 ans (7 juillet 1957): finale de promotion de football à Sion. La seconde édition du match Sion-Locarno est jouée et gagnée par les Valaisans par 3 à 1 dans une ambiance extraordinaire. Le FC Sion est certain de monter en ligue nationale B. VP

Pour vos achats en droguerie et parfumerie depuis les mayens adressez-vous à la Droguerie - Parfumerie de la MATZE  
 A. Thévenon - Route de Lausanne 49  
 Tél. (027) 2 38 89 SION ENVOIS RAPIDES PARTOUT P 495 S



Vous êtes absent. Votre téléphone sonne. Pas de réponse. Votre client s'énerve. Dans ce cas : **SENTAPHON** vous aide, car **SENTAPHON** vous remplace au téléphone.  
 Service de réponse téléphone automatique

**BUREAU 88" SA**  
 Rue des Remparts 25 SION  
 Tél. (027) 2 37 73 P 270 S

Le thermomètre de l'ambiance avec City Oil CHAUFFAGE... ECLAIRAGE... CUISSON...  
 Tous nos appareils sont en vente chez GABRIEL GERMANIER Dépositaire officiel CONTHEY  
 HERITIER JEAN-LOUIS AUX 4 SAISONS - SION Installations de chalet Devis sans engagement  
 Téléphones : Erde 4 14 32 Sion 2 47 44 Savièse 2 43 60 P 255 S

Les bonnes occasions

FORD TAUNUS 12 M 4 portes, 30.000 km., 1964 Fr. 5500.—

FORD ANGLIA 1200 avec radio, 25.000 km., 1964 Fr. 4500.—

FORD ANGLIA, Standard 15.000 km., 1964, Fr. 4200.—

FORD TAUNUS 17 M très bon état, 64.000 km. 1959 Fr. 2400.—

OPEL RECORD Station-Wagon de Luxe, 30.000 km., 1964 Fr. 7900.—

SUNBEAM 5 CV très belle, 1.000 km, 1965 Fr. 6400.—

VW de Luxe 1200 très bon état, 1962 Fr. 3300.—

D.K.W. 1000 S avec radio, 49.000 km., 1962 Fr. 3200.—

D.K.W Junior 55.000 km., 1960 Fr. 2400.—

RENAULT Gordini boîte à vitesses et moteur neufs, 1961 Fr. 2100.—

RENAULT Dauphine moteur révisé, 1960 Fr. 2300.—

FIAT Combi 1100 49.000 km., 1960 Fr. 3100.—

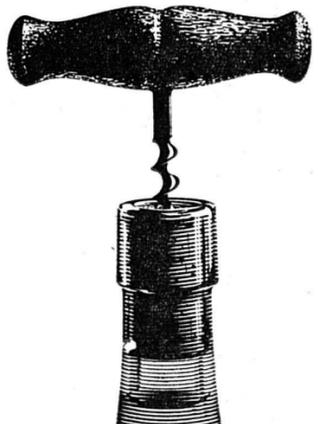
VW 1200 moteur révisé, 18.000 km. 1953 Fr. 800.—

Toutes ces voitures sont en très bon état et vendues expertisées. « GARANTIE » - « FACILITE »  
 Adressez-vous en toute confiance au téléphone (027) 2 55 83 à toutes heures. P 387 S

NOUS CHERCHONS pour entrée de suite conducteur de trax possédant le permis cantonal de machiniste. Place à l'année.  
 Faire offres à : H. R. Schmalz S.A. Sion - Tél. (027) 2 20 80 P 34244 S

NOUS CHERCHONS pour entrée de suite ou à convenir couturière - retoucheuse pour notre atelier CONFECTION MESSIEURS (évent. travail 1/2 journée).  
 Se présenter chez GEROUDET confection, rue de Lausanne - SION. P 36 S

C'est bien meilleur avec un verre de vin



# A travers la Suisse

## Les conseillers fédéraux en visite



La course d'information annuelle du Conseil fédéral avait cette année pour but Bâle, ville d'origine du président de la Confédération Tschudi. Lundi matin, les conseillers fédéraux ont visité des laboratoires de recherches de l'industrie chimique; puis ils se sont rendus à Augst, en bateau sur le Rhin, où ils ont visité le musée romain. Notre photo montre nos conseillers fédéraux se rendant chez les chimistes de Bâle. De gauche à droite, MM. Spuehler, von Moos, Wahlen, Bonvin et devant Chaudet et Schaffner.

## Association suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie

ZURICH (ATS). — L'Association suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie, a réglé ses obligations statutaires au cours de son assemblée ordinaire des délégués qui s'est tenue cette année à Lausanne.

Le président, M. Herbert Wolfer, de la maison Sulzer frères S.A. à Winterthur, salua les nombreux délégués présents et insista dans son allocution sur l'importance des mesures centrales prises par l'état pour limiter le personnel. Il exprima l'opinion que si de nouvelles mesures de réduction du personnel devaient éventuellement s'avérer nécessaires, elles devraient alors — les exceptions les plus nécessaires demeurant réservées — s'étendre à tous les secteurs de l'économie et aux services publiques sans distinction selon les cantons, les régimes ou les branches.

M. Wolfer s'estima heureux que la convention de paix avec les syndicats ait pu être renouvelée. Les partenaires sociaux se trouvent à présent devant le dilemme d'assurer un recrutement suffisant de la main-d'œuvre et de diminuer les départs par un appel urgent aux employeurs, aux syndicats et à l'état pour que les difficultés déjà aujourd'hui importantes pour l'économie ne soient pas encore accentuées en fixant la politique économique à venir.

## Comité franco-suisse du port de Marseille

GENEVE. — Le comité franco-suisse du port de Marseille, réuni à Marseille sous la présidence de M. Marroc, vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie de cette ville, a discuté de divers problèmes avec la délégation suisse que dirigeait M. André Ruffieux, conseiller d'Etat de Genève.

Le porte-parole de la délégation française a exposé la situation du port, l'importance de son trafic avec la Suisse et l'état des travaux d'extension des installations portuaires et d'aménagement des zones industrielles

dans la région de Vitrolles et de Fos-sur-Mer.

M. Maurice Magnin, directeur général des ports francs de l'Etat de Genève, a traité ensuite du développement des relations de Genève et de la Suisse avec le grand port méditerranéen et évoqué, en outre, le problème de la navigation Rhône-Rhin.

La déclaration suisse a été reçue ensuite officiellement à la Chambre de commerce de Marseille où des allocutions ont été échangées entre MM. Blachette, président de la Chambre, et André Ruffieux, conseiller d'Etat.

## La « machine à Tinguely » n'est pas la bienvenue à Berne

BERNE (ATS). — Qui ne se souvient de la « machine à Tinguely », qui divertit d'innombrables visiteurs de l'Expo 64? Mais les Bernois, selon toute probabilité, n'auront pas l'occasion de la revoir chez eux. En effet, un grand magasin voulait dresser à Bumplitz la célèbre machine, comme attraction pour une nouvelle succursale. Mais les autorités ont refusé leur autorisation prétendant que l'œuvre de Tinguely était trop bruyante, même pour une utilisation limitée.

En revanche, un certain nombre de 300 autres œuvres d'art de l'Expo ont trouvé leur destination définitive, notamment le « Serment du Grütli » de Werner Witschi, à Fluelen, et deux des reliefs de cuivre de Zoltan Kemeny, sur la « Place de l'Avenir » de Zurich et de Granes. Les « Sources de la liberté » d'Albert Rouiller ont trouvé leur place dans une grande entreprise industrielle d'Aarau.

## Le neveu de Whymper viendra à Zermatt

GENEVE. — A l'occasion de la célébration du centenaire de l'ascension du Cervin, dans le cadre des manifestations de l'« année des Alpes », l'office suisse du tourisme a invité à Zermatt un certain nombre de personnalités bien connues dans le monde de l'alpinisme. Signalons notamment la venue le 10 juillet de M. John Whymper, neveu du célèbre alpiniste qui gravit le Cervin il y a un siècle, et d'alpinistes amis de la Suisse, comme sir Arnold Lunn, qui résida longtemps à Muerron et qui a écrit un ouvrage fort élogieux sur notre pays.

### JEUNES GENS

qui désirez faire de la

### LUTTE SUISSE

adressez-vous au caissier cantonal M. Richard Vogel, Sierre.

## L'accord nippon-coréen

(suite de la première page)

réticences japonaises, la délégation nipponne a dû s'incliner. Aux Etats-Unis, en Corée du Sud et à Formose, on se déclare très satisfait de cet aspect du contrat. A Tokyo, les sentiments sont mitigés, car une partie de l'opinion publique est favorable à la reprise de négociations avec la Chine communiste et désapprouve l'emprise américaine sur la politique japonaise. Les manifestations qui se sont produites à Séoul et à Tokyo émanent des milieux de gauche qui condamnent l'accord nippon-coréen. La lutte entre le communisme et l'anticommunisme est la grande bataille de l'histoire contemporaine de l'Asie.

## Cinq ans et demi de réclusion pour un avorteur

SCHAFFHOUSE. — Le tribunal cantonal de Schaffhouse a condamné un monteur en chauffage central âgé de 45 ans à cinq ans et demi de réclusion, au paiement d'une amende de 2500 francs et des frais de procédure, et à la privation des droits civiques pendant sept ans, pour avoir fait métier de l'avortement.

37 accusés comparaissent avec lui, dont 36 ont été condamnés pour avortement passif et complicité d'avortement à des peines allant de 14 à 150 jours de prison.

Le principal accusé est un récidiviste, qui avait déjà été condamné pour avortement en 1948, 1952 et 1958.

## J'ai chassé l'anaconda en Amazonie

(suite de la première page)

sement et remontant à bord, il disparaît dans les flancs de la montaria.

Des cris affreux s'élevèrent aussitôt. Je n'eus pas à en chercher la cause. Miguel redescendait déjà à terre, tenant sous son bras un petit cochon qui était notre hôte au cours de ce voyage. En un tournemain, mon compagnon attacha une corde autour du cou du cochon et me la tendit. Aussi rapidement, mais avec plus de difficultés, il en attacha une autre à sa queue. Je compris alors que le malheureux cochon allait nous servir d'appât.

Le plan de Miguel était simple. Lui et moi, distants d'une bonne soixantaine de mètres, nous pouvions maintenir le cochon qui se débattait en hurlant le long de la berge.

Miguel ne s'était pas trompé. Brusquement, les roseaux s'agitèrent imperceptiblement. Avant même que nous ayons aperçu quoi que ce soit, notre cochon se mit à s'agiter frénétiquement. Et soudain, je le vis. Il ressemblait parfaitement aux descriptions que j'avais pu lire dans les livres. Il était hideux et menaçant.

Miguel avait passé sa corde à l'Indien qui continuait la manoeuvre. A chaque pas que nous faisons, le cochon et donc l'anaconda qui le suivait, se rapprochaient de l'ouverture de la cage. Nous nous trouvions suffisamment éloignés pour que le monstre put craindre notre intervention.

Armé d'une longue corde terminée par un nœud coulant, Miguel décrivit un grand cercle pour se placer derrière le serpent. D'un geste rapide, il lança la boucle qui vint coiffer la tête pour s'engager d'un bon mètre autour du corps. Il eut la prudence de ne pas serrer le nœud pour ne pas alerter la bête. Il se contenta de courir vers la cage et de passer l'extrémité de la corde à travers la paroi du fond. Alors, inexorablement, le

nœud coulant du lasso se resserra. Je crus un instant que la boucle ne glissait sur la peau trop lisse de l'anaconda, mais elle s'arrêta à la saillie que forme la tête. Le monstre ne comprit pas ce qui venait d'arriver. Le cochon, brusquement, disparut de devant ses yeux. Il essaya de le suivre, mais il se sentit attiré par une force inconnue. Arcbouté contre un arbre, Miguel et moi halant la corde centimètre par centimètre sans jamais « rendre du mou ». Heureusement pour nous, il n'y avait aucun arbre digne de ce nom près de l'ouverture de la cage. Si jamais notre monstre avait pu y crocher sa queue, toutes nos force réunies auraient été incapables de lui faire lâcher prise. Ce ne fut qu'au bout d'une grande demi-heure d'efforts que nous parvînmes à faire pénétrer l'anaconda dans sa nouvelle habitation. Mes craintes, ces craintes qui avaient tant fait rire Miguel, parurent alors se réaliser. Malgré la grosseur de ses montants, son poids, ses parois renforcées avec des cordes, la cage se mit à remuer en tous sens. J'entendais ses barreaux grincer alors que l'anaconda tentait de se glisser entre eux ou claquer sous les violents coups de queue qu'il leur appliquait. Heureusement, la cage était construite en bois vert qui pliait sans se rompre. Par une ouverture rapidement refermée, Miguel lança dans la cage le pécaï qui avait tué peu auparavant. Sous mes yeux horrifiés, je le vis disparaître lentement, mais sûrement dans la gueule distendue de l'anaconda, qui repu de ce repas inespéré, se calma un peu.

Transporter la cage sur la montaria ne fut pas un petit travail. Le soleil était tombé depuis longtemps lorsque nous reprîmes notre route. Miguel avait l'air content. Il avait du reste de bonnes raisons de l'être. Ce n'est pas tous les jours que l'on capture un anaconda vivant.

## La civilisation du vase campaniforme

(suite de la première page)

civilisations beaucoup plus avancées; ainsi à Sion... mais ceci est le sujet d'un prochain article. Il reste acquis que presque partout où une précoce civilisation du Bronze ancien s'est développée, elle procède d'une impulsion donnée par les « Campaniformes », peuplade très peu nombreuse mais qui s'empara du gouvernement partout où elle a passé. On se perd en conjectures sur la cause de sa puissance et, parce que des traces d'orge furent trouvées une fois dans le fond d'un de ses vases, un archéologue des plus célèbres supposa que son prestige reposait sur l'ivresse que ses porteurs savaient donner à l'aide de la bière. Ainsi en Afrique, pour les savants de l'avenir, un tesson de bouteille de gin suffira à marquer l'apparition de la puissance européenne ! Pour l'instant, ces conquérants demeurent entourés de leur mystère que le fait qu'on ignore tout de leurs habitations ne contribue pas peu à épaisir.

Quel rôle cette civilisation a-t-elle joué dans la naissance de la culture rhodanienne? Il est trop tôt pour es-

sayer de le préciser, mais on peut être sûr qu'elle en a joué un et seul l'arc miniature du Petit-Chasseur, si proche des pendeloques en forme d'arc de Conthey et de Grimisuat, donc de la première phase rhodanienne, suffirait à le prouver. Mais les comparaisons manquent terriblement. Les industries de l'os et de la coquille se retrouvent dans les deux groupes, mais sous des formes tout à fait différentes; hormis ces pièces, nous ne connaissons que la céramique campaniforme et que les objets de bronze de l'âge du Bronze ! Il n'est point exclu qu'un apport étranger ou des relations établies depuis longtemps avec l'étranger aient joué leur rôle dans ces événements.

D'ailleurs, nous avons à dessein laissé de côté la plus extraordinaire découverte de Sion, elle nous démontre que la culture rhodanienne, la civilisation valaisanne même du vase campaniforme ont des origines encore beaucoup plus lointaines et mystérieuses. Nous commençons à écrire la pré-histoire de la Suisse, mais, comme Socrate, nous ne savons encore rien.

et les jeunes gens entonnèrent en chœur :

Pauvre Stoïan, malheureux !  
Deux pièges lui tendit-on, deux,  
Et puis, au troisième guet-apens  
Fut pris le vaillant Stoïan ;  
Ses bras mâles on lui attacha  
De ses propres noires courroies  
Et l'on mena ensuite le héros  
Chez le pope Erine, dans l'enclos.  
Le pope, comme de bien entendu,  
Avait deux filles et une bru  
Qui battait à la porte du lait  
Pendant que les filles balayaient

Dans la cour. Les femmes disaient à Stoïan  
— Baïtcho-lé, baïtcho Stoïan  
Des l'aube tu seras, haut et court,  
Pendu chez le roi dans la cour  
Pour que puissent se réjouir de la peine

Les enfants du roi et de la reine.  
Stoïan répondait à la bru :  
Roujo-lé, belle-fille de prête,  
A la vie je ne tiens plus peut-être,  
Ni à ce monde ici-bas ;  
Car jamais un preux ne pleura  
Quand pour lui vint sonner le glas ;

Mais pourtant je te prie, Rouja,  
Prends soin de ma chemise, qu'on  
l'ave,  
Et que mes cheveux soient bien peignés :  
Car j'aime beaucoup, Roujo-lé,  
Lorsqu'on mène quelqu'un au gibet

Voir briller sa chemise de loïn  
Et flotter sa chevelure au vent.  
Ognianov écoute avec une profonde émotion les dernières strophes de la chanson.

« Voilà, pensait-il, sombrement cal-

me devant la mort, ce Stoïan est le type même du légendaire haïdouk bulgare. Ni regret, ni repentir, ni espoir, il ne veut qu'être beau dans la mort ! Oh ! si ce fatalisme héroïque pouvait être transfusé au Bulgare de nos jours, je n'aurais alors aucun souci quand à l'issue de la lutte. C'est d'une telle lutte que je rêve, de pareils caractères que je cherche !... Savoir mourir, voilà la clef des victoires. »

Pendant le son aigu des kavales avait succédé au chœur. Leur chant, délicat et triste tout d'abord, s'éleva peu à peu, fit briller les regards des joueurs, mit du feu sur les joues de tous, et ses notes claires vibrèrent dans la nuit qu'elles remplirent de la sauvage mélodie des montagnes. Elles évoquaient les cimes escarpées, les gorges profondes, le silence des vallées boisées, le chuchotement secret de l'ombre que cherchent les moutons à Midi ; l'odorant basilic sauvage, les échos sonores des dômes et le soupir défaillant du souffle amoureux dont palpite la vallée.

Tous, fascinés par la musique chère à leurs cœurs de cette harpe des monts et des plaines bulgares qu'est le kaval, s'abreuyaient gloutonnement de poésie musicale. Debout près de l'âtre, la femme de Tzanko, les mains sur les hanches, écoutait, ravie. Ognianov lui-même, charmé, faillit applaudir à pleine mains.

Puis les rires et les conversations bruyantes reprirent. Ayant entendu son nom, Ognianov prêta l'oreille. Pêtre Ovtcharov, Raïtchine, Spiridontché, Ivan l'Aiguillon et d'autres parlaient de l'insurrection.

— Moi je suis fin prêt pour la noce,

je n'attends que mon révolver de Filibé. J'ai déjà envoyé l'argent — cent soixante-dix groches : ça fait trois béliers, disait Pêtre le Berger, président du comité local.

— Mais nous ne savons pas au juste à quel moment le drapeau sera levé. On dit que c'est vers l'Annonciation qu'on va tremper les couteaux dans le sang. D'autres disent vers la Saint-Georges, tandis qu'oncle Bojil l'annonce pour la fin mai, disait Spiridontché, un beau jeune homme élan-  
cé.

— Je parie que se sera dès que le coucou aura chanté et qu'auront repoussé les feuilles dans la forêt, mais, moi, je suis déjà prêt : on n'a qu'à fixer l'heure.

— Eh, notre vieux Balkan, qui a su accueillir tant de braves, il nous recevra nous aussi ! dit Ivan l'Aiguillon.

— Dis, Pêtre, tu parlais du maître d'école : alors, il a expédié deux Turcs hein ? C'est un brave !

— Quand est-ce qu'il passera nous voir, que je lui baise cette main qui a si bien su caresser ? demanda Raïtchine.

— Il nous a devancés, le daskal, mais nous tâcherons de le rattraper. On s'y connaît nous aussi tant soit peu, dans le métier, répondit Ivan l'Aiguillon.

C'était un garçon courageux et un tireur habile, qui passait pour avoir châté Déli-Ahmed, mais sans aucun résultat.

Au dîner, on but à la santé d'Ognianov.



## SOUS LE JOUG

55 Les ricanements de ses camarades la frappaient droit au cœur. On la blaguait sous des airs de fausse naïveté :

— Dis donc, comment peut-on manger du raisin et boire en même temps du vin ? Elle ment cette chanson.

— On le voit bien, si ce n'est pas la chanson, c'est la jeune fille qui ment...

Ces attaques perfides blessèrent Staïka. Elle jeta un regard vindicatif à Borimetchka qui triomphait et entonna, d'une voix tremblante de colère.

— Peïké-lé, fleur du jardin,  
Pourvu que ton fin ouvrage  
Et ma cour sans ambages  
Ne soient pas en vain.  
Pourvu qu'on se marie !

— Iovko-lé, valet de ferme,  
Si Peïka avait aimé  
Des gardiens de porcs comme toi,  
Des porchers et des bergers,  
Des valets sales et noirsards,  
J'en aurais formé une haie,  
C'est toi qui ferais le seuil.

Le seuil de ma petite porte.  
Et quand je passerais, repasserais  
Pour sortir et rentrer les veaux,  
J'essuyerais, Iovko, sur toi,  
Sur toi la boue de mes sabots !  
A l'affront sanglant, vengeance ter-

rible.  
Staïka toute fière regarda autour d'elle. Son dard avait frappé juste. Foudroyé, les yeux écarquillés, Ivan Borimetchka restait immobile. Tout à coup ce fut un tonnerre de rires. Sous les regards curieux qui le fixaient, des larmes de dépit jaillirent des yeux du malheureux. Elles ne firent qu'attiser les rires. Alors la femme de Tzanko se fâcha :

— En voilà des plaisanteries ! A quoi ça ressemble de vous taquiner comme ça au lieu de roucouler et de vous cajoler comme des tourtereaux ?

— Des tourtereaux, c'est ça, souffla une blagueuse, on les boirait dans le même verre !

Les rires reprirent de plus belle.

— « Qui aime bien, châtie bien », dit Tzanko d'une voix conciliante.

Ivan Borimetchka sortit, fâché, comme pour donner un démenti à ces paroles conciliantes.

— Et « Qui s'assemble se ressemblent », ajouta Néda.

— Tu connais, Néda, le proverbe bulgare : « Dieu apporte son aide même à la plaisanterie » ? répondit Goran, le cousin de Borimetchka.

— Eh, les gars ! allez-y donc d'une vieille chanson haïdouk, ça va nous réchauffer le cœur ! invita Tzanko ;

# Martigny et les Dranses

## MAUVOISIN:

### Une inauguration qui marque la dernière étape de l'aménagement d'un vaste complexe hydro-électrique

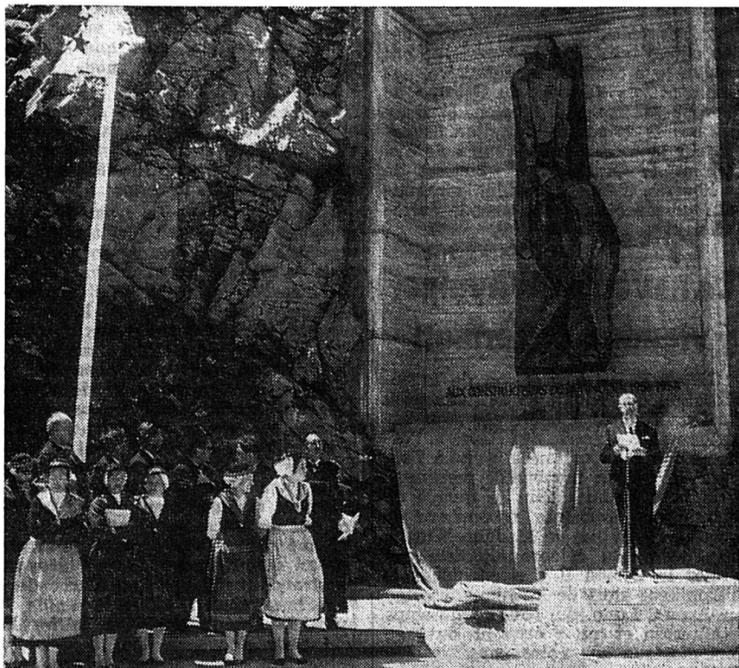
Le Val de Bagnes était hier à la fête. Après 10 ans d'études et de travaux l'aménagement hydro-électrique de Mauvoisin, fierté et richesse de la vallée, voyait la dernière tranche de ses travaux être inaugurée. Il s'agit de l'usine souterraine de Chanrion, située à la hauteur du couronnement du barrage, sur la rive droite de la Dranse.

Les premières études de ce complexe furent élaborées par l'ingénieur Albert Maret en 1944-1945. Les premiers travaux d'excavation du barrage débutèrent en 1951 et l'inauguration de ce barrage eu lieu en 1958. Le maître de l'œuvre en est la S.A. des Forces Motrices de Mauvoisin et la direction des travaux fut confiée à Electrowatt. Brièvement décrit, le barrage de Mauvoisin fournit l'eau à la centrale de Fionnay, puis cette eau est réutilisée par une galerie d'amenée, à l'usine de Riddes.

#### L'USINE DE CHANRION

En 1959, débutaient de nouveaux travaux. Des eaux étaient captées à Crête Sèche, Otemma, Breney et Giétruz et conduites dans un bassin de compensation souterrain à Breney. De là, elles sont conduites à une chambre d'équilibre et ensuite, par un puits blindé de 490 m. avec une pente de 90 %, directement dans une nouvelle usine, construite à la hauteur du barrage de Mauvoisin, l'usine de Chanrion.

Cette usine, inaugurée hier, est entièrement souterraine et rejette ses eaux dans le lac. Ses eaux sont donc utilisées trois fois soit à Chanrion d'abord, à la centrale de Fionnay ensuite et finalement à l'usine de Riddes. L'accès de l'usine de Chanrion



M. Edmond Barth, président du conseil d'administration des Forces Motrices de Mauvoisin, prononce son allocution devant le monument dédié aux constructeurs de Mauvoisin.

se fait par le couronnement du barrage. Cette usine renferme 2 turbines Pelton qui produisent annuellement 73 000 kwh alors que la production totale de l'aménagement de Mauvoisin est lui de 900 millions de kwh.

#### L'INAUGURATION

Par un temps splendide, les invités découvraient hier, depuis le couronnement du barrage, un paysage de rêve. La Chanson du Rhône, sous la direction de Jean Daetwyler ouvrit et égaya la cérémonie par ses charmantes productions. M. Edouard Barth, président du Conseil d'administration des Forces motrices de Mauvoisin S.A. prit la parole pour annoncer l'inauguration du monument dédié aux constructeurs de Mauvoisin. Une chanteuse de la Chanson du Rhône fit tomber le voile, découvrant ainsi l'œuvre de M. Franz Fischer, sculpteur à Zurich représentant deux ouvriers au travail. Les invités empruntèrent ensuite le couronnement du barrage pour pénétrer dans le hall de la nouvelle usine de Chanrion. Le Rd Chanoine Ducrey du Châble rappela le sens de la mise sous protection divine de l'œuvre et procéda à la bénédiction des installations. Puis le pasteur Marcel Pasche prononça une allocution qui fut suivie de chants émouvants de la Chanson du Rhône.

Le sous-directeur d'Electrowatt, M. H.-Fr. l'Hardy convia les personnalités à l'apéritif et au dîner servis par de charmantes jeunes filles en costumes de Bagnes.

Au cours du banquet, offert en la salle des machines, M. Edouard Barth prit la parole, suivi de M. Théophile Felley, président de Bagnes tandis que le conseiller d'Etat Arthur Bender, avec beaucoup d'humour et d'esprit captiva son auditoire.

On notait la présence notamment de Me Aloïs Copt, président du Grand Conseil, du procureur général Me Louis Allet, de M. Marcel Gard, ancien conseiller d'Etat, M. Etienne Duval directeur des SI de Sion et de tous les pr'idents des communes de la vallée ainsi que de nombreux ingénieurs, entrepreneurs et actionnaires de la S.A.

Cette cérémonie marquait ainsi l'achèvement de l'aménagement de Mauvoisin. Ce complexe, un des plus importants de notre canton, contribue grandement au développement de l'économie du pays et fournit l'énergie combien précieuse et nécessaire à l'homme moderne.

(Texte et photos VP)

#### Les touristes affluent dans la région martigneraïne

MARTIGNY (Ms). — Avec les beaux jours revenus, un flot impressionnant de touristes circule ces jours-ci sur les routes de la région. On nous a signalé un trafic particulièrement intense sur la route du Grand-Saint-Bernard, et au sommet du col. En certains endroits, des travaux routiers sont en cours. Des feux lumineux ont été placés aux extrémités de ces chantiers, ce qui a pour conséquence de former de longues files de véhicules. L'humeur reste au beau fixe : c'est le temps des vacances.

## Dans le quartier du Bourg Un cycliste tué par un car

MARTIGNY (Bs). — Hier vers 16 h. 30, un grave accident de la circulation s'est produit dans le quartier du Bourg, près de l'hôtel Parking à Martigny.

Un cycliste, M. Henri Gross, âgé de 72 ans, domicilié dans le quartier du Bourg, déboucha subitement sur la route principale sans observer le stop obligatoire. Un autocar postal, celui qui assure la liaison entre Aoste et Martigny, ne put éviter le malheureux. Le chauffeur du poids lourd, malgré un violent coup de frein, happa de plein fouet le cycliste. Celui-ci, sous la violence du choc, fut projeté en l'air et retomba à une distance évaluée à 5 mètres environ. Relevé très grièvement blessé et souffrant notam-

ment d'une fracture du crâne, M. Henri Gross devait rendre le dernier soupir dans l'ambulance qui l'a conduit immédiatement à l'hôpital de Martigny. Les dégâts matériels sont relativement peu importants. A part le vélo complètement démolé, l'autocar n'a pratiquement pas été endommagé, seule la vitre avant a été brisée.

La police cantonale de Martigny mène l'enquête.

M. Henri Gross était une figure connue à Martigny-Bourg. C'était un retraité d'usine. Il avait en outre travaillé dans les services communaux A sa famille éplorée, la FAV présente ses sincères condoléances.

#### Sortie

#### de la classe 1935

FULLY (Cd). — Samedi, la classe 1935 de Fully a vécu une lumineuse journée. Ils étaient quarante, quarante copains qui sont partis en balade dans le val d'Anniviers. Le départ de Fully a eu lieu à 8 h. 30, en autocar. Une voiture spécialement « affrétée » transportait les... cuisiniers !

Le premier arrêt eut lieu à Valère où une visite du château était organisée. Le temps était encore maussade, mais, au fil des heures, le soleil devait faire une apparition très remarquable. Après une nouvelle halte aux Pontis, nos Fullierains ont participé à une grillade en plein air. Le directeur des « hautes œuvres », était M. Willy Carron, de Mazembroz. Une raclette a également été fort appréciée, raclette due au talent de M. Martial Buttet. Pendant le repas, M. Léo Roduit a servi du vin au guillon et l'accordéoniste Serge Bovio sut mettre l'ambiance adéquate. Une petite excursion à Zinal et le retour en plaine amena nos contemporains à Plan-Cerisier où un bon souper les attendait. Ceux qui n'avaient pu faire le déplacement dans le Valais central ont rejoint leurs camarades dans les faubourgs de Martigny. Une journée qui s'inscrit en lettres d'or dans les annales de la société et dont chacun gardera le meilleur des souvenirs.

Ajoutons encore que le comité de la classe 1935 de Fully comprenant MM. Charly Carron, président, Augustin Carron, vice-président, Léo Roduit, secrétaire-caissier, Charly Valoton, membre, a visé juste en organisant une si sympathique sortie.

#### Festival d'été du cinéma à Martigny

MARTIGNY. — Une bonne nouvelle vient de nous parvenir, nouvelle émanant de Ciné-Exploitation S.A., à Martigny.

En effet, le « Festival d'été » débutera lundi 12 juillet prochain avec la présentation en première valaisanne du film d'Ingmar Bergman « A travers le Miroir ».

Dès lundi 12 juillet, les séances auront lieu tous les soirs à 20 heures et 22 heures, et les films se succéderont selon le programme que vous trouverez ci-dessous.

Nous attirons l'attention du public sur l'heureux parallélisme existant à Martigny entre « Masques et traditions » d'une part et « Le festival d'été du cinéma » d'autre part, permettant à l'hôte de passage d'agréablement son séjour par une visite l'après-midi de « Masques et traditions » et le soir par un bon spectacle cinématographique.

#### PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 12 AU 18 JUILLET

Lundi 12 et mardi 13 : « A travers le miroir », un film d'Ingmar Bergman.

Mercredi 14 : « Moulin-Rouge », un film de John Huston, avec José Ferrer.

Jeudi 15 : « Paix à celui qui vient au Monde », un film d'Alexandre Alov et Vladimir Naoumov.

Vendredi 16 : « Un Revenant », un film de Christian-Jaque, avec Louis Jouvet.

Samedi 17 : « Les croulants se portent bien », un film de Jean Boyer, avec Fernand Gravey.

Dimanche 18 : « La colline des potences », un film de Delmer Daves, avec Gary Cooper.

#### Mauvais dérapage

SEMBRANCHER (Wz). — Au cours de la journée de lundi sur le pont dit « des Trappistes », la route étant rendue glissante à la suite des fortes pluies, une voiture immatriculée en Allemagne arracha une partie du parapet.

#### Contrôles de bateaux

CHAMPEX. — Le Service cantonal des automobiles et la gendarmerie d'Orsières ont procédé lundi au contrôle des bateaux du lac de Champey. Ces barques seront affectées au service de location pour touristes,

#### Brillant succès

BOVERNIER. — Nous apprenons avec plaisir que M. Gérard Sarrasin a brillamment réussi ses examens d'ingénieur en génie civil à l'École polytechnique fédérale de Zurich.

La « Feuille d'Avis du Valais » présente à M. Sarrasin ses sincères félicitations.

#### Travaux routiers

ORSIERES (Ms). — On procède ces jours-ci à d'importants travaux sur la route Orsières-Somlaproz. Une tranchée a été ouverte sur le côté de la chaussée. Celle-ci se trouve de ce fait rétrécie, ce qui perturbe quelque peu la circulation intense en ces jours de vacances estivales.

#### District de Saint-Maurice

#### Juillet à St-Maurice

##### Mois de concerts et de congrès

Rarement, le premier mois des vacances aura été aussi chargé en manifestations à St-Maurice.

Mardi 6 juillet a débuté à l'Abbaye, le 5me congrès international des diverses branches cantonales : Congrégation de Latran, d'Autriche, du Gd-Saint-Bernard et de St-Maurice, chanoines de l'Immaculée Conception et Ordres Teutoniques.

Samedi et dimanche, au collège, auront lieu les assises annuelles de la Fraternité catholique romande des malades.

Du 19 au 25, ce sont les semaines romandes de musique sacrée, avec journées sacerdotales, qui connaîtront cette année, une participation record.

Durant ces jours, le Festival international des jeunes artistes, préparé à Leysin et St-Maurice, les 4 concerts symphoniques que son orchestre de 70 musiciens donnera à la Grande salle du Collège, les 8, 10, 12 et 13 juillet.

Une période de féconde activité.

#### Succès au collège

SAINT-MAURICE. — C'est avec plaisir que dans la liste des élèves ayant obtenu leur diplôme de maturité classique à Saint-Maurice nous relevons les noms de quatre jeunes de notre commune. Ce sont MM. Jean-Claude Bender, de Maurice, Marc Carron d'André, Pierre Luisier de Jules, Gérard Roduit d'Ismaël. A tous, félicitations, bonne chance et réussite pour la continuation de leurs études.

#### Heureux mariage !

SAINT-MAURICE. — Tel est le souhait que nous formulons pour ce couple bien sympathique qui s'est réuni devant Dieu dans notre église samedi passé.

M. Bruno Carron d'Augustin a pris pour épouse Mlle Monique Troillet de Cyrille. Tous deux dans l'enseignement l'un à Branson, l'autre à Mazembroz, ayant les mêmes aspirations (l'instruction de la jeunesse) ils formeront un couple des plus unis.

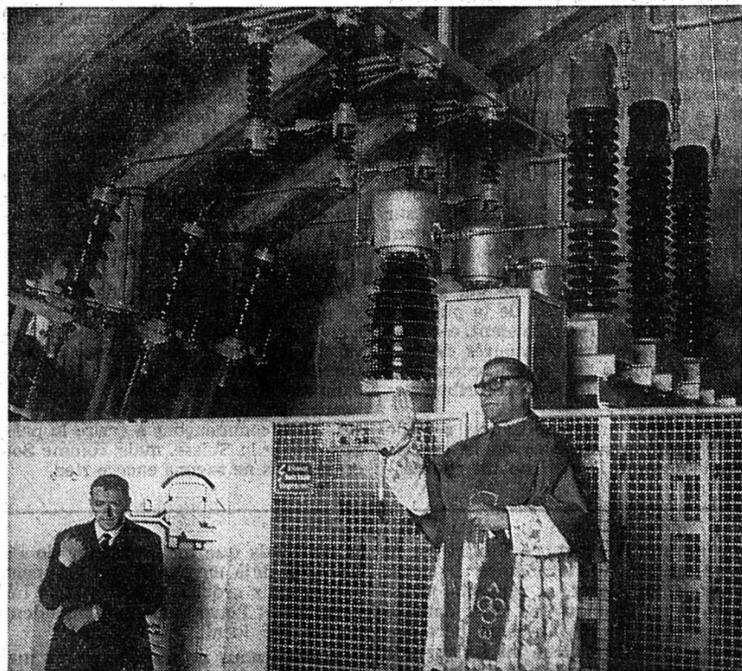
La société de chant dont M. Carron est secrétaire a chanté la messe de mariage et les petits louveteaux accompagnés de leurs cheftaines formaient la haie à la sortie de l'office en l'honneur de leur cheftaine Monique.

#### De Monthey au Lac

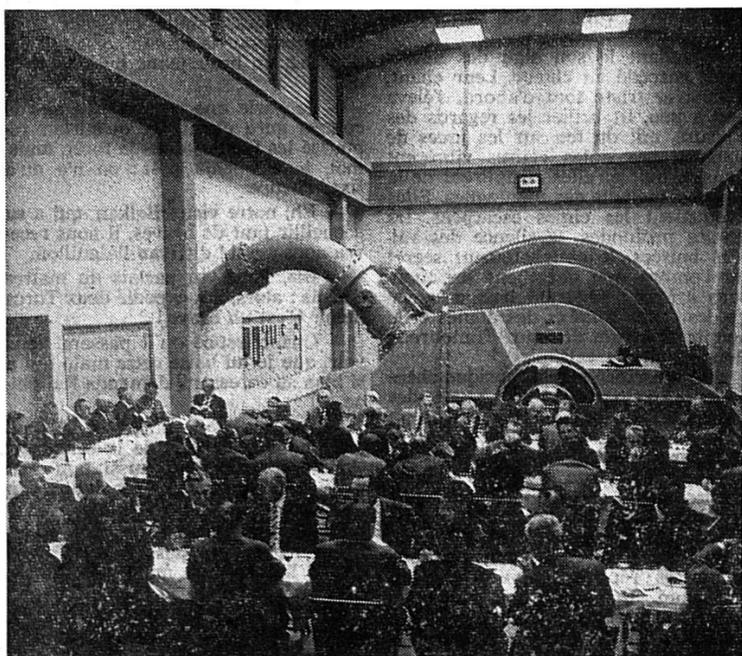
#### Tombé d'un échafaudage

MONTHEY. — Un ouvrier de l'entreprise Grand, peintre en bâtiment à Martigny, M. Enzo Gnetti, d'origine italienne, domicilié à Martigny, est tombé d'un échafaudage alors qu'il travaillait à Monthey.

Souffrant d'une fracture du bassin et de la jambe, le malheureux a été conduit d'urgence à l'hôpital de Monthey.

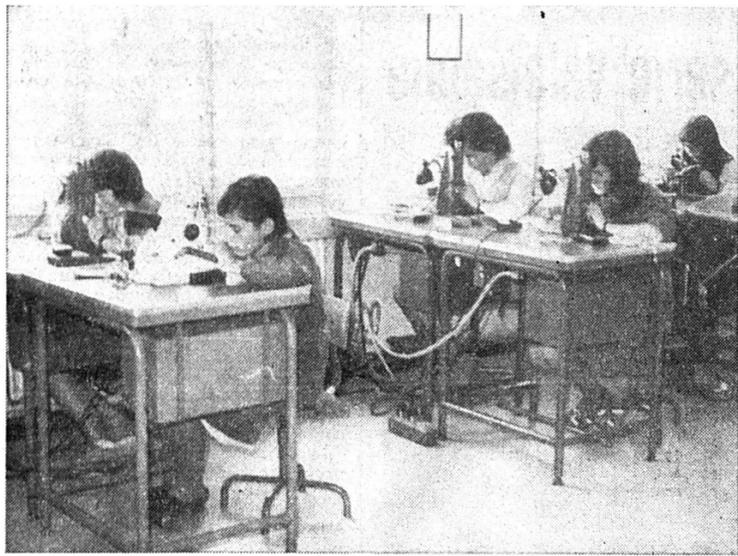


Le Rd chanoine Ducrey bénit les installations de l'usine de Chanrion.



Le banquet des invités dans la grande halle des machines où l'on voit dans le fond les turbines Pelton.

# L'horlogerie au service de nos villages de montagne



Vue sur l'atelier bien éclairé et spacieux.

GRIMISUAT. — Depuis quelques années, notre canton et communes déploient un effort considérable pour apporter l'industrie, là où elle fait défaut. Les habitants des villages de montagne spécialement n'avaient plus les ressources nécessaires pour vivre que la seule agriculture pouvait leur fournir.

Les montagnards, peu à peu sont venus en plaine soit pour s'y installer, soit pour y venir travailler toute en conservant un petit « train » de campagne.

On désertait les villages. Il fallait remédier à cette situation, c'est pourquoi, petit à petit, de nouvelles industries se sont implantées dans nos villages.

Nous nous sommes rendus à Grimisuat, où un atelier d'horlogerie vient de se créer.

Il n'y avait que peu ou pas d'industries jusqu'à ce jour dans cette région de notre canton. La main d'œuvre est donc abondante d'une part, ce qui simplifie les problèmes de personnel pour la maison qui vient s'y établir, et qui d'autre part, grâce à des nouvelles industries sur place, apporte l'aisance ou tout au moins une possibilité de gain à une région qui en était dépourvue.

Nous avons pu poser quelques questions à M. Claude Balet, direc-

teur, qui avait travaillé auparavant, en qualité de mécanicien pour le compte de l'aviation militaire.

— Monsieur Balet, quelle est exactement la tâche des ouvrières à l'atelier de Grimisuat ?

— Cet atelier est destiné à faire des opérations d'assemblage de l'ébauche, soit le posage de clés et goupilles aux raquettes.

— Existe-t-il déjà un atelier semblable en Valais ?

— Oui, à Isérables.

— Quelle est la formation d'une ouvrière ?

— Les ouvrières sont toutes recrutées à Grimisuat et dans les villages environnants. Elles font un stage d'une année, dans la maison mère à Neuchâtel, ce qui équivaut à un apprentissage.

— Pensez-vous qu'un jour, vous formerez ici des ouvrières ?

— Je ne le pense pas. La formation est plus aisée à Neuchâtel. Nous n'arriverons du reste jamais, dans un village, à avoir un atelier aussi important que dans les villes du canton de Neuchâtel ou du Jura.

— Quels sont les projets de l'atelier de Grimisuat ?

— Dans l'immédiat, c'est d'arriver d'ici à la fin de l'année à 40 ouvrières. A l'heure actuelle, il y a une nouvelle équipe de jeunes filles

qui reçoivent leur formation et qui viendront bientôt se joindre à nous. Pour plus tard, nous voulons arriver à monter les montres complètement dans cet atelier. Les ouvrières sont formées aux différentes machines et pourront arriver dans un proche avenir à ce montage complet.

— Avant l'apprentissage à Neuchâtel, qu'exigez-vous comme formation ?

— Une bonne formation d'école primaire suffit. Avant l'apprentissage, la jeune fille subit un examen de branches générales et si cet examen n'est pas satisfaisant, elle est écartée de la profession aussitôt. Ce travail de l'infiniment petit demande une concentration et un calme à toutes épreuves.

— Une question peut-être indiscrète, M. Balet, quel est le salaire d'une ouvrière ?

— Pendant son stage, une ouvrière reçoit un salaire qui lui permet de vivre et après, pendant quelques temps, nous lui donnons un fixe plus un taux et lorsqu'elle est tout à fait formée, elle est payée en fonction du travail fourni, donc à la pièce, si vous préférez.

— Quelle est la quantité de pièces faites en une journée ?

— Le premier jour, lorsqu'une jeune fille arrive de Grimisuat à Neuchâtel, par exemple, elle fera 100 pièces et bientôt 500, 1000 jusqu'à plusieurs milliers lorsqu'elle est formée.

En jetant un coup d'œil sur les fiches de payes, nous avons pu nous rendre compte, qu'en une quinzaine, une jeune fille gagnait l'équivalent du salaire que reçoit une vendeuse pour un mois de travail et après deux ans d'apprentissage. C'est dire que ces jeunes filles sont très bien rémunérées pour un travail peut-être moins passionnant mais tout de même intéressant.

Les quelque 10 jeunes filles que nous avons surprises dans leur travail étaient toutes occupées, brucelles en mains, qui à river, qui à scier ou à fixer de petites pièces minuscules, à peine visibles à l'œil nu. Une pièce très éclairée et accueillante leur sert d'atelier.

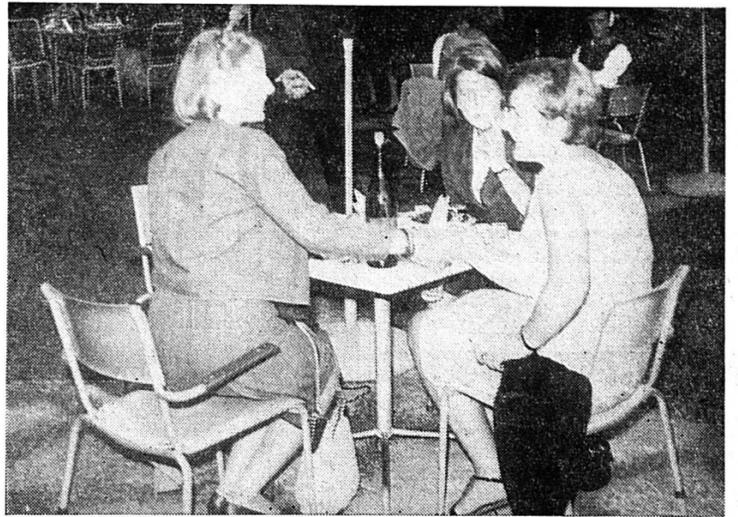
Un travail qui demande beaucoup de précision, de doigté, jusqu'ici réservé aux habitants du Jura, n'aura bientôt plus de secret pour la population laborieuse du Valais.

Nous quittons l'atelier de Grimisuat et son directeur, M. Balet, qui a répondu aimablement à nos questions. Les autorités de ce village ont vu juste en acceptant et en introduisant cette industrie qui a déjà apporté le bien-être à d'autres régions de notre pays.

(Reportage a. I.)

## Sion et la région

### WELCOME IN SION



Depuis le 29 juin, 11 jeunes Américaines sont placées dans des familles sédunoises et des environs. Hier soir, il appartenait aux responsables sédunoises de réunir toutes les familles et leur « fille » afin de leur souhaiter la bienvenue à Sion. Ce fut une soirée empreinte de bonne humeur, rehaussée par les productions du groupe folklorique des Bletzettes de Champlan, qui furent très appréciées de nos hôtes. Sur notre photo, une jeune Américaine et une Suisse sont heureuses de faire connaissance. (Photo A. L.)

## Jeune valaisanne à l'honneur

SION (FAV). — La nouvelle présidente de l'A.G.E. (Association générale des étudiants) est une jeune Valaisanne, de 22 ans, étudiante en mathématiques, Mlle Suzanne Gally.

La nouvelle présidente est née à Massongex, où elle fit son école primaire. Puis elle étudia à Nyon et à Genève, enfin. Elle y suit les cours secondaires avec assiduité. A vingt ans, elle commence l'université, car elle rêve de devenir professeur de mathématiques.

Puis soudain, on la présente comme candidate au poste de présidente de l'A.G.E., ceci, bien qu'elle ne soit pas très connue. Mais Mlle Gally est une jeune fille saine, dynamique, laborieuse. Elle s'intéresse au scoutisme, et à la JEC ; passe ses vacances comme monitrice en colonie de vacances. Tous ces mouvements développent en elle le souci de « servir ». C'est justement cette serviabilité, et cette entière disponibilité qui la feront apprécier. Mlle Gally est heureuse d'avoir

obtenue cette tâche. Mais à cause de toutes ses nouvelles occupations, par trop absorbantes, elle ne pourra pas se présenter aux examens des deux prochaines sessions.

— C'est un sacrifice, mais cela m'apportera aussi beaucoup, a-t-elle confié.

Les parents de Mlle Gally sont aussi très fiers de la nomination de leur fille. D'ailleurs, elle leur a toujours donné satisfaction, dans le domaine des études.

Il est très rare qu'une jeune fille soit appelée à une fonction de cette importance. C'est donc tout à l'honneur de la gent féminine et du Valais.

### C'est la saison

SAINT-LEONARD. — Saison des « premières messes », des semailles dans le champ du Seigneur, à Sion, à Montana-Village, à Grône, à Chippis, à Viège, à Martigny. Et nous, habitants de Saint-Léonard et Uvrier, serons-nous délaissés ? N'aurons-nous ni semailles, ni moissons ? Nos greniers resteront-ils vides ? Rassurez-vous et tendez l'oreille.

L'an dernier, aux premiers jours de juillet, les villages de Saint-Léonard et Uvrier accueillèrent durant une dizaine de jours une phalange de petits chanteurs venant de la région de Solesmes. Ils furent admis dans des familles du pays qui les gratifièrent d'un accueil si spontané qu'ils s'apprentèrent à revivre encore du 9 au 21 juillet.

Dimanche prochain, André Lecœur, nouveau prêtre, qui garda un si vif souvenir de son séjour à Saint-Léonard, célébrera sa première messe solennelle dans notre église, entouré de ses petits frères chanteurs que conduit avant tout de dévouement et de compétence, leur curé M. le Chanoine Julien Heurtebise.

Témoignage de gratitude et de piété envers la population léonardine et uvrienne qui bénéficiera d'une journée riche en bénédictions pour tous.

L'assemblée paroissiale participera à la messe dominicale en alternant chant et prières avec les Petits Chanteurs de Saint-Joseph, les animateurs des fidèles de la paroisse Notre-Dame à Marners, dans le département de la Sarthe. Ce sera la grande famille groupée autour de ce jeune prêtre qui, par sa présence, nous rappellera cette célèbre déclaration que faisait, jadis, le Père Olier, le fondateur de la Congrégation des Prêtres de Saint-Sulpice : « Le bon Dieu a fait dans son Eglise deux prodiges très ressemblants : la très Sainte Vierge Marie et le prêtre ! »

Deux prodiges d'amour et de bienfaisance insuffisamment connus et mis à profit...

« O prêtres, s'écrie Saint-Augustin, que votre dignité est vénérable, car Celui qui s'incarna sur un mot, dans le sein de la Vierge, s'incarna aussi sur un mot dans vos mains ! »

Encore attend-il ce mot de l'un et de l'autre pour venir sur terre !

« Le Pasteur »

### La cueillette des framboises va commencer

NENDAZ (Fr). — C'est aujourd'hui que parviendront sur le marché les premières framboises de la région de Nendaz. Les producteurs ont en effet commencé la cueillette à Baar et dans les zones situées en dessous du village de Basse-Nendaz.

L'Administration

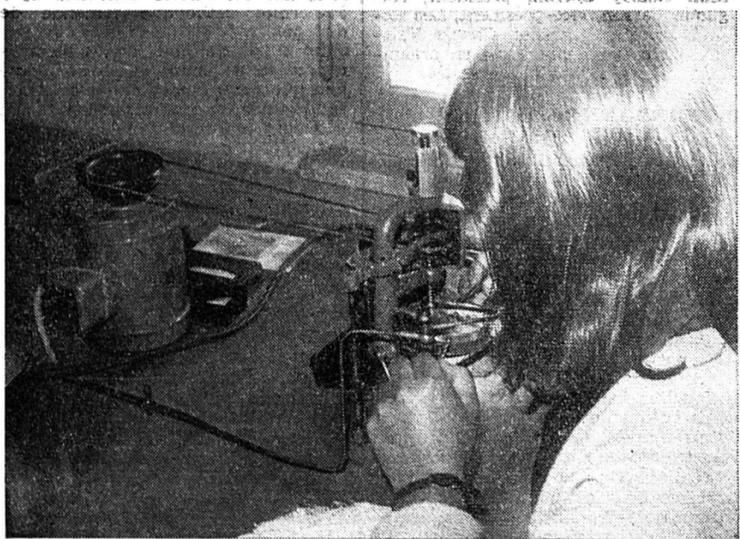
## Municipalité de Sion COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Dans ses deux dernières séances le Conseil municipal a :

- délivré plusieurs autorisations de construire et de transformation de bâtiments, d'implantation de citernes à mazout en exigeant que les prescriptions fédérales et cantonales sur la matière soient strictement respectées;
- adjugé plusieurs travaux concernant le centre scolaire de Saint-Guérin entre autre la grande cuisine du foyer et le mobilier « fixe ». Il a appris avec satisfaction que l'école enfantine du centre sera prête pour le début de septembre prochain et que l'on tentera le maximum afin d'achever au moins 6 salles de classe à l'école com-

merciale pour la même date;

- décidé de participer à la réfection des ruines du château de Tourbillon pour 10 % de la dépense totale estimée à Fr. 840'000.— et jusqu'à concurrence de 84'000.— au maximum, à payer en plusieurs annuités selon les possibilités budgétaires;
- pris plusieurs mesures se rapportant au maintien de l'hygiène spécialement en ce qui concerne la Sionne, et arrêté des dispositions à insérer dans le futur règlement d'assainissement urbain;
- continué l'étude de la réforme de l'école ménagère dont le programme détaillé sera établi pendant l'été;
- adopté à l'essai pour une année un nouveau programme des classes enfantines;
- procédé à la nomination de maîtres et maîtresses aux écoles ménagère, enfantines, primaires et secondaires des filles;
- arrêté certaines dispositions relatives à la circulation et à la sécurité des piétons au chemin du Calvaire, à celui des Collines et à l'avenue des Mayennets, et la route cantonale, passages sous voies de la Matze et de Saint-Guérin;
- décidé, à l'occasion du 150e anniversaire de l'entrée du Valais dans la Confédération, l'illumination des monuments suivants : Eglise de Saint-Théodule, clocher de la Cathédrale, tour des Sorciers, tour des Chiens, Vidomat, Majorie et Hôtel-de-Ville;
- fixé les contributions individuelles dans les appels en plus-values concernant la correction de :
  - a) la route Sion - Savièse, section Couvent des Capucins - villa Tarelli;
  - b) la route Saint-Léonard - Sion - Bramois, section passage CFF - route cantonale;
- continué l'étude de la réorganisation de l'aérodrome civil et décidé quelques dispositions d'application sur cet objet;
- chargé le service d'édilité de vouer une attention particulière et accrue à l'application des dispositions réglementaires concernant la restauration des façades du Grand-Pont.



L'opération de sciage qu'effectue une jeune fille habile.

## Au Tribunal cantonal

# Epilogue d'un accident de chemin de fer

Le 22 juillet 1963, un accident de chemin de fer assez grave s'était produit à Brigue, occasionnant des dégâts pour plus de 50.000 francs. Une rame de manœuvre, composée d'une vingtaine de wagons-citernes et représentant un poids de 800 tonnes, était allée se jeter contre une locomotrice de la gare. Cause de cet accident : un aiguillage non effectué.

A la suite de cet accident, les Chemins de fer fédéraux portèrent plainte contre Ludwig K., chef de manœuvre, et Hans S., ouvrier. En première instance, le 8 juin 1964, le Tribunal cantonal, cette affaire fut évoquée à nouveau. Me Summermatter, procureur du Haut-Valais, s'en tint aux attendus du jugement de première instance, dont il requit la confirmation. Me Althaus, au nom des CFF,

se rangea bien sûr à cet avis, avec quelques nuances cependant. Me Escher, en une plaidoirie vibrante, s'attacha à démontrer que la négligence de Ludwig K., pour réelle qu'elle fut, ne remplissait pas les conditions subjectives requises par la loi pour être punissable.

Un petit fait inattendu termina cette audience. Le président Burgener rap-

pela à M. Escher un article du règlement : Le défenseur, comme tous les membres du tribunal d'ailleurs, doit être habillé d'un complet sombre pour plaider ou figurer dans la salle. L'ex-grand baillif de Glis, lui, avait plaidé en costume bleu léger...

Le jugement sera communiqué demain.

## † Mme Vve Victorine Zuchuat

SION (FAV). — Hier, est décédée à l'âge de 65 ans, Mme Vve Victorine Zuchuat, née Vuignier. La défunte était née à Mollignon et, dès son mariage, était venue habiter Le Pont de Bramois.

Mère de famille admirable, épouse modèle, la défunte laisse le souvenir d'une femme de cœur, d'une grande piété et d'un admirable courage.

Nous présentons à sa famille, notamment à ses fils Rémy, Sylvain et Victor et à sa fille Myriam, l'expression de notre plus vive sympathie.

## Une belle sortie d'études

NENDAZ (Fr). — Nous avons signalé la sortie d'études du syndicat des producteurs de fruits et légumes à Pully, sur le domaine des stations agricoles d'essais. Elle eut lieu dimanche et environ 70 producteurs ont bénéficié des enseignements de cette visite qui a permis à tous les intéressés de visiter les essais de culture de framboises sur tout.

M. Duperré, chef de cette station a présenté un exposé sur les résultats des divers essais et fut l'ordonnateur parfait de cette journée dont les producteurs de Nendaz garderont le meilleur souvenir.

## CINEMAS

### Sion - Arlequin

Mercredi 7 juillet  
Ingrid Bergman - Anthony Quinn dans

### LA RANCUNE

«La fureur de l'enfer est moins forte que celle d'une femme acharnée».  
Parlé français - Cinémascope  
18 ans révolus

### Sion - Lux

FERMETURE ANNUELLE  
du lundi 5 juillet au dim. 18 juillet.

### Sion - Capitole

Mercredi 7 juillet

### LES DURS A CUIRE

avec Jean Poiret - Roger Pierre - Michel Serrault - Mireille Dève  
Meurtre à gogo... un divertissement à ne pas manquer  
Parlé français - 16 ans révolus

### Martigny - Étoile

Dès ce soir mercr. - 18 ans r.  
Un drame du milieu!

### LA MORT D'UN TUEUR

avec Robert Hossein et Marie-France Pisier

### Martigny - Corso

Dès ce soir mercr. - 16 ans rév.  
Un «western» dynamique, mouvementé

### 4 BALLES POUR JOE

avec Fred Canow et Paul Piaget

### Cinéma d'Ardon

Aujourd'hui: RELACHE  
Samedi - Dimanche

### LE TRIOMPHE DE ROBIN DES BOIS

### Riddes - l'Abeille

Ce soir: RELACHE  
Samedi et dimanche

### LES HORS-LA-LOI

avec Alan Ladd

### Saxon - Rex

Aujourd'hui: RELACHE  
Jeudi 8 - 16 ans révolus

### OPERATION F.B.I. A CAP CANAVERAL

Dès vendredi 9 - 18 ans rév.  
WEEK-END A ZUYDCOOTE

### Fully - Ciné Michel

Mercredi 7 - 16 ans rév.  
Un film mystérieux, captivant

### OPERATION F.B.I. A CAP CANAVERAL

Dès vendredi 9 - 16 ans rév.  
Le 1er film du célèbre agent

### JAMES BOND 007 CONTRE DR NO

### St-Maurice - Roxy

Aujourd'hui: RELACHE

## Jeune touriste allemande blessée

SION (FAV). — Mlle Anny Haulbrich, de Döfingen, près de Stuttgart, se promenait dans les environs de Villa, au-dessus d'Evolène, lorsqu'elle fit une malencontreuse chute. Elle se brisa la jambe et dut être transportée à l'hôpital par les soins de l'ambulance Michel.

### Michel Vergères acteur

SION (FAV). — Le jeune auteur-compositeur-interprète séduisant sera la vedette d'un film tourné par la télévision romande. Le film se déroulera vraisemblablement aux environs de Montorge, au courant de la semaine. Michel Vergères, on le voit, a plus d'une corde à son arc.

### Inspection d'armes et d'habillement

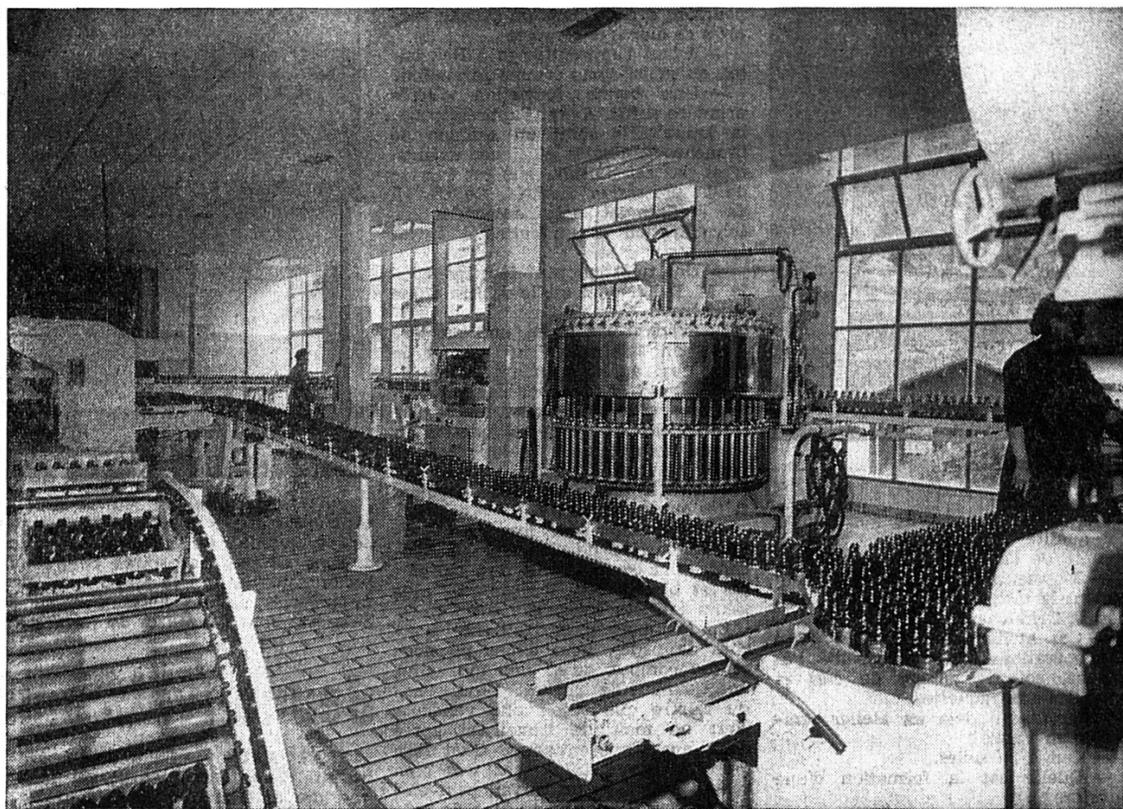
NENDAZ (Wz). — Hier s'est déroulée à Base-Nendaz l'inspection d'armes et d'habillement pour les classes d'âge allant de l'année 1928 à 1944. Cette grande inspection groupait tous les villages de la commune de Nendaz de même que celui de Veysonnaz.

### Land-Rover capricieuse

VERNAMIEGE (Nn). — Dernièrement, une Land-Rover stationnée sur la route des mayens s'est mise en marche en l'absence de son conducteur pour se retrouver dans un piteux état à une cinquantaine de mètres en contrebas de la chaussée.

# Sion et la région

## Les fêtes du centenaire de la Brasserie valaisanne



En été, 180 000 bouteilles de bière sont remplies chaque jour quand il fait très chaud.

Hier, à Sion, ont débuté les festivités qui marquent le centenaire de la Brasserie valaisanne.

Plus de neuf cents personnes y ont pris part, venant du Centre du canton et du Bas-Valais.

Ces fêtes se poursuivent aujourd'hui avec la participation des invités du Haut-Valais.

La Brasserie — rappelons-le pour les lecteurs qui n'ont pas lu notre article d'avant-première — a été fondée en 1865 par le pharmacien de Quay, puis fut la propriété de M. Jean Hofer avant d'être constituée en société anonyme à l'enseigne Brasserie Saint-Georges qui fusionna avec la Brasserie Fertig Frères et Cie pour devenir un peu plus tard: la Brasserie valaisanne.

Dès 1951, la Brasserie a produit 60 000 hl. de bière, alors que l'ancienne entreprise ne pouvait mettre que 10 000 hl. sur le marché. Mais sa capacité actuelle de production peut atteindre 100 000 hl.

«Le marché s'est ouvert beaucoup plus largement en Valais où la bière, d'excellente qualité, a fait la conquête de nombreux amateurs. Mieux

encore, le marché s'entrouvre aujourd'hui fort loin de nos frontières et s'étend Outre-mer. La bière valaisanne convient au palais des Arabes et des Asiatiques.

### UN ACCUEIL CHALEUREUX

Le soleil étant revenu après une contre-offensive aussi brève que violente et inattendue du général Hiver, les participants à la première journée du centenaire de la Brasserie valaisanne sont heureux d'apprécier une bonne bière bien fraîche, en arrivant sur la place où l'on a dressé un stand à leur intention. L'ayant bue en admirant les immeubles de la Brasserie, ils en visitent les locaux tout en prenant conscience de l'extraordinaire développement technique, mécanique, scientifique qui assure une production intense et une qualité de haute classe. Depuis de longues années la bière valaisanne a ses lettres de créance qui la hisse au niveau des meilleures bières que l'on boit en Suisse.

Elle coule d'ailleurs à flots ce matin et il en sera ainsi tout au long de la journée.

### DU COTE DE LA CANTINE

Pour grouper ces quelques centaines d'invités dans une ambiance de fête, M. Albert Moll avait retenu la vaste cantine sise derrière la patinoire que l'on avait montée pour les gymnastes romands. C'est donc dans cette cantine que fut offert un apéritif préluant au dîner.

Le groupe musical «La Guingette» que dirige M. Stoutzman, donne un concert à l'heure du repas pour lequel les cuisiniers Brunner, Joris et Bovier ont préparé 37 beaux jambons à l'os (50 pièces pour les deux journées) et leurs collaborateurs et collaboratrices ont pelé 540 kilos de pommes de terre.

Sous la direction de M. Dumermuth, le service est assuré à la perfection; grâce aussi à M. Armand Zenhäusern, Pierre Crivelli et Alfred Clausen et à tout le personnel.

### DISCOURS ET PRODUCTIONS

La direction de la Brasserie avait invité des personnalités représentant les autorités fédérales, cantonales, communales et religieuses, les dépositaires, les tenanciers d'établissements publics, les maîtres d'état et la presse.

Aux côtés de M. Albert Moll, nous reconnaissons M. René Gottraux, président du Conseil d'administration et M. Jacques Uhler.

La partie officielle est animée par M. Antoine Venetz qui sait remplir la fonction de major de table avec esprit et humour.

Entrecoupés par des morceaux que jouent allégrement les musiciens de la «Guingette» aussi capables d'interpréter du classique que des œuvres plus légères, trois discours sont écoutés avec attention. C'est d'abord M. Albert Moll qui rappelle quelques étapes de l'évolution de la brasserie avant de remercier tous ceux qui ont collaboré de près ou de loin à l'épanouissement de l'entreprise centenaire. Puis, M. Wolfgang Loréan, conseiller d'Etat, apportant les vœux et les félicitations du Gouvernement valaisan. On lui remet d'ailleurs, en guise de symbole, un joli petit cochon tout rose avec le conseil de ne point l'engraisser trop vite à l'ombre des finances cantonales. Enfin, M. Emile Imesch, président de la ville, félicite la Brasserie valaisanne dont le développement fait la preuve que les industries prospères ont leur place dans la cité, tandis que M. Pierre Moren, au nom des cafetiers, restaurateurs et hôteliers rend hommage aux qualités de brasseur de M. Moll et de la bière à laquelle il a su donner une saveur tout particulièrement appréciée.

FETE DE LA BIÈRE

La première journée s'est achevée par une fête de la bière dans le style cher aux Allemands. Musique, chants, productions diverses, jeux ont donné à cette fête un relief que l'on retrouvera aujourd'hui, sans aucun doute, car ce centenaire s'inscrit en lettres d'or qui éclatent dans le ciel séduisant.

### RESULTATS

1. Diane: Roh Hilaire, Premplöz; 2. Tonnerre: Evéquoq Jean-Pierre, Premplöz; 3. Mirot ex: Fumeaux Luc, Premplöz; 4. Pinson ex: Evéquoq Alphonse d'Antoine, Premplöz; 5. Turco ex: Evéquoq Alphonse de Daniel, Premplöz; 6. Bourguiba ex: Roh Hilaire, Premplöz.

I. V.

### Histoires de toujours — Histoire d'un jour

## L'INALPE A FLORE

CONTHEY. — Oui, il faut bien être né au milieu de la terre, l'avoir cultivée soi-même et aimée, pour apprécier les moments de détente paysanne que procurent les inalpes de chez nous.

Qu'y a-t-il de plus noble et de plus sain que ces «cabales» pré-montagnardes où, dans nos sympathiques villages et hameaux, les questions fusent: «A qui sera la reine, à Pierre, à Paul ou à Jean?»

Mais le jour «J» arrive La veille déjà, il faut partir. Car les esprits sont impatientes et excités...

C'est à l'alpage de Flore, très exactement, le trois juillet, que votre chroniqueur, accompagné de quelques connaissances, a désiré revivre quelques souvenirs d'antan.

L'ITRE (local de fabrication du fromage) est sis au centre de l'alpage et vous souhaite une cordiale bienvenue. A l'intérieur, tout est resté pareil, et même les souvenirs. Celui de l'ancien «Maitre» Daniel Fumeaux, dit «Choléra». Quand il fabriquait son fameux sérac, il conviait tous les pâtres à prier le chapellet. Un témoin de ce temps nous a raconté l'anecdote suivante.

«Un soir de juillet, alors qu'il faisait très sombre, et que le tonnerre grondait sur le toit des «Ezavannes», le maitre, qui priait, s'écria tout à coup: «Venez tous, nom de..., la chaudière déborde...» et ceci, dans le plus pur patois contheysan. On ne sait si sa prière y fut pour quelque chose, mais on s'est souvenu de l'histoire.»

Et les «Ezavannes»? Ce sont les locaux de réception et les refuges des bergers. Ils sont restés inchangés. Les portes, d'allure primitive, s'ouvrent et se ferment comme autrefois, qui nous rappellent les souvenirs d'enfance.

«Le Diner de Payé» n'a pas

changé non plus. Les mêmes familles y viennent avec leurs vieilles habitudes, aux mêmes places, perpétuant des traditions toujours semblables.

En observant ces pâtres de 6 à 15 ans, je songe à leurs grands-pères ou arrière-grands-pères qui, autrefois, faisaient de même, tremblant aux succès et aux échecs de leur favorite, de leur «reine» qu'ils auront choyé pendant longtemps.

Car ici, le rendement importe peu, c'est «Payé», on veut avoir la reine. Mais le surlendemain, ou quinze jours après, on a changé de mentalité et l'on parle plutôt de «Reine à lait», formule de consolation pour les esprits chagrins et déçus.

Toutes les inalpes se ressemblent, mais toutes ont leur cachet personnel. L'inalpe de Flore-Conthey ressemble à une fête patronale, car tout le monde y participe; chacun suit le jeu, ici, on parle pour celle-ci, là, on préfère rester sceptique. Et après la proclamation des résultats, et les félicitations, on redescend chez soi, emportant des souvenirs merveilleux.

En conclusion, on peut s'écrier, avec un poète de chez nous: «Les reines de nos montagnes, qu'elles soient à corne ou à lait, valent les reines de beauté, elles sont aussi coquettes et surtout moins onéreuses à l'entretien.»

### GRAIN DE SEL

## La bière et la femme

— Au moment où les flonflons de la musique éclataient sous la tente pour célébrer le centième anniversaire de la Brasserie valaisanne, plusieurs épouses de cafetiers discutaient le coup, une chope à la main. Un homme fit cette remarque: «Ce n'est pas beau à voir». En quoi, il avait tort, car ces dames n'exagéraient nullement en vidant un verre de bière, ce qui était à la fois leur droit. Le geste ne contrevient nullement aux dispositions du savoir-vivre, du savoir-boire et moins encore à celles de l'élégance. Et même un anti-alcoolique n'aurait eu matière à composer, à cet instant, une interpellation pour en stigmatiser l'opprobre. Car, il n'y avait pas de quoi faire honte à la vergogne, comme on dit.

— Certainement pas, puisque la préférence féminine pour cette boisson — ainsi que nous le rappelle Harry Schraemli — se perpétue à toutes les époques de l'histoire. En l'an 1300 av. J.-C., un roi de Babylone aimant la bière épousa une «brasseuse» particulièrement douée. Dans l'ancienne Egypte, les reines avaient droit à trois cruches de bière par jour, les princesses à deux cruches. La reine Elisabeth Ire d'Angleterre buvait une chope de bière à son petit déjeuner et la truculente princesse Palatine, belle-sœur de Louis XIV en faisait son rafraîchissement principal. Jusque tard dans le siècle passé — note encore Schraemli — la bière était manifestement la boisson préférée du monde féminin et un ménage sans sa réserve de bière était simplement impensable. Il est vrai que pour les gracieuses dames du temps jadis, la bière était beaucoup plus qu'une boisson digne de convoitise; elle était aussi une denrée de ménage à fins multiples, dont on n'aurait pu se passer, en même temps qu'un produit de beauté.

— Eh bien! nous assistons à un juste retour des choses. Nos dames aiment à nouveau la bière, l'utilisant dans le ménage pour les potages, les poissons, les rôtis, les légumes, les marinades, les sauces et la pâte. Ne riez pas, c'est tellement bon un mets relevé avec de la bière. Celui qui n'y a pas goûté ne connaît pas encore les ressources de la bonne cuisine. Et puis, pour la beauté, les femmes ont encore recours à la bière, croyez-moi et renseignez-vous. Enfin, les médecins l'ordonnaient contre la jaunisse, la toux, les refroidissements, la goutte et cent autres maux... L'autre jour, des mamans conduisaient leurs enfants à la brasserie pour combattre la coqueluche qu'ils avaient contractée. On voit ainsi que la bière et la femme ont souvent partie liée pour le boire, le manger, les soins de beauté et du corps. C'est donc que la bière a d'innombrables vertus.

Isandre

### Communiqué

Nous portons à la connaissance des agriculteurs et des marchands de bétail, que, d'entente avec les intéressés, les marchés de petit bétail de Sion des 10, 17, 24, et 31 juillet 1965 sont supprimés.

Le prochain marché aura donc lieu le 7 août 1965.

Sion, le 5 juillet 1965.

Office vétérinaire cantonal

### Rénovation de l'église

NENDAZ (Wz). — Une équipe d'ouvriers est occupée actuellement à certains travaux de rénovation de l'église paroissiale. Pour activer les travaux qui dureront probablement jusqu'au prochain printemps, les paroissiens sont invités à contribuer bénévolement à ces réparations. Chaque personne doit faire un effort pour collaborer à cette rénovation afin d'élever un beau sanctuaire en l'honneur du Seigneur.

### Inalpe à l'alpage de la Meinaz

VEYSONNAZ (Wz). — Les personnes qui font partie de l'alpage de la Meinaz ont alpé leur bétail le samedi 3 juillet. Tout le matin, les clochettes retentissaient déjà. Les propriétaires durent partir de bonne heure avec leurs troupeaux, car il y avait environ deux heures de marche. Cette journée a attiré un grand nombre de spectateurs pour assister à des joutes passionnantes. Finalement, le titre de reine de l'alpage est revenu à «Pinson» de M. Théoduloz Albert, de Veysonnaz.

### Fin du cours

SION (Wz). — Les jeunes filles de l'école de commerce de Sion qui ont subi les épreuves pour l'obtention du diplôme commercial ont suivi ces derniers temps un cours ménager pour se perfectionner dans les travaux de tricotage et de broderie. Celui-ci a pris fin au cours de la semaine passée.

### Pèlerinage à Paray-le-Monial

SION (Wz). — Le XXème pèlerinage international des hommes à Paray-le-Monial aura lieu le samedi 10 juillet. D'ores et déjà, nous souhaitons aux nombreux pèlerins un bon voyage et nous espérons que le temps sera de la partie.

f.-g.g.

# Sierre et la Noble Contrée

## Echos du Val d'Anniviers

La saison d'été est entamée dans les stations de montagne et après cette subite baisse de la température qui pour un jour a refroidi les estivants, le soleil semble vouloir à nouveau être là.

A Saint-Luc, un nombre toujours plus croissant d'Anglais prouvent chaque année leur attachement à cette charmante station qui a gardé son vieux cachet. Actuellement y séjournent quelques personnalités politiques du Royaume-Uni. Le prince russe de Cantacuzen, descendant de la famille royale des Romanoff, est également un habitué de la station et y passe chaque année des vacances dans le courant du mois de juillet. Par ailleurs, l'écrivain anglais Richard Towell, auteur de nombreux romans, séjournera à Saint-Luc au mois d'août; le conservateur du Palais de Versailles passera aussi ses vacances à Saint-Luc pendant ce même mois.

Comme on le voit, la jeune station anniviarde semble se faire petit à petit une renommée internationale et on le comprend quand on connaît ce pittoresque coin d'Anniviers qui est l'endroit idéal pour de paisibles vacances.

Zinal aussi reçoit ses premiers vacanciers. Le 8 août, la Société de développement de la station organisera sa fête champêtre annuelle qui chaque année attire de nombreux touristes, car ce jour danse, jeux, productions, loto, etc., animent

la station et lui donnent un attrait tout particulier. Quant aux projets touristiques de Zinal, la S.E.T. (Société d'expansion touristique de Zinal) prévoit la transformation de deux hôtels et la construction d'un nouveau grand hôtel. Les travaux concernant ces réalisations doivent débuter dans un avenir proche, soit vraisemblablement dans le courant de l'automne prochain. En ce qui concerne le projet du téléphérique, télésiège et téléskis de Sorebois, les démarches continuent et sont en bonne voie.

Après la fête de l'Echo des Alpes à Vissoie qui n'a pas remporté le succès espéré à cause d'une bien malheureuse pluie, c'est au tour de la Société des patoisants et vieux costumes de Vissoie d'organiser la journée du 18 juillet où aura lieu l'inauguration et la bénédiction du nouveau drapeau de cette société.

D'ores et déjà ce jour est activement préparé par le comité d'organisation. Le programme prévoit un cortège folklorique et la participation à cette fête de nombreux groupements folkloriques ou sociétés locales de la vallée et de la Noble Contrée. Il reste à souhaiter que cette fois-ci le soleil ne fasse pas défaut à Vissoie, car si cela devait être le cas, il serait souhaitable que la manifestation soit renvoyée à un autre dimanche. Mais pour l'heure, formons le vœu de voir le beau temps de la partie le 18 juillet.

Mayoux, petit hameau situé entre Saint-Jean et Pinsec, sur la rive gauche de la Navizance, prépare pour dimanche prochain le 11 juillet une kermesse champêtre organisée par les Fifres et Tambours de Saint-Jean. On dansera à Mayoux, en plein air, si le temps le permet, le samedi et dimanche. Une petite kermesse est prévue l'après-midi de dimanche où sera organisé un sympathique « loto aux fromages ». Ainsi, ce riant petit hameau connaîtra ces deux jours une animation inhabituelle.

Comme on le sait, un Centre d'informations touristiques a été mis sur pied à Vissoie, village situé au cœur d'une région touristique intéressante. Ce bureau est en partie pris en charge par les sociétés de développement du val d'Anniviers.

D'autre part, on nous informe que son ouverture a été fixée au samedi 10 juillet.

Nous ne doutons pas que ce bureau sera d'une grande utilité pour les touristes se rendant dans la vallée.

Dimanche 11 juillet se tiendra à Grimentz l'assemblée générale annuelle de la Société de développement de Grimentz. Elle sera présidée par M. Daniel Tabin et aura lieu à la cave de la société. L'ordre du jour établi comporte différents points, et notamment les comptes 1964. Différents problèmes relatifs à Grimentz seront examinés ce jour.

### Amateurs de westerns !

SIERRE. — Une salle de cinéma de la ville de Sierre a mis sur pied cette semaine « Un festival du Western » qui a débuté le lundi 5 juillet et se terminera le dimanche 11 juillet. Deux films par soirée sont projetés, soit à 20 h. et à 22 h. On pourra ainsi — en cette période de vacances propices à l'évasion — voir ou revoir les « durs » de « Terreur dans la Vallée » et suivre les palpitantes péripéties des héros du Texas qui sèment la terreur de la « Vallée de la Poudre » ou celle de la « Vengeance ».

### Aide aux apprentis

CHALAIS (pd). — Les difficultés que connaît un apprenti ont fait l'objet d'un étude des autorités communales qui se sont penchées justement vers les bourses qu'accordent le canton et la Confédération aux apprentis de tous les métiers qui en font la demande à l'Etat du Valais. Les sommes attribuées varient évidemment selon la situation familiale et le stage de perfectionnement de l'intéressé. Il faut relever que ces bourses existent depuis un certain temps déjà et qu'elles sont certainement bienvenues pour les jeunes désireux d'apprendre un métier.

De toute manière, il est à souhaiter que les apprentis de la commune ne se sentent pas gênés de faire une telle demande, ces bourses étant instituées dans le but de les aider et elles sont créées en outre pour toutes les communes.

### Heureux jubilaire

CHIPPIS (Wz). — Nous apprenons dernièrement que M. Cyrille Zufferey de Chippis, vient de fêter ses 35 ans d'activité à l'ALUSuisse. Nous félicitons de tout cœur l'heureux jubilaire.

### Action « Au Service du Frère »

40 enfants malheureux arrivent en Valais

(Dy). — Lundi matin, 40 enfants parisiens ont été accueillis par des familles valaisannes dans les gares d'Aigle, Martigny, Sion et Sierre.

Pour trois mois, ils ont quitté la fumée des usines, la senteur malsaine de leurs quartiers insalubres ou de leurs bidonvilles, l'ombre de leur taudis, pour respirer l'air vivifiant et ensoleillé du Valais.

En plus du bien-être physique, ils pourront faire une provision abondante de joie, de paix et d'amour, dont ils sont si souvent frustrés dans leur milieu inhumain.

Nous admirons et félicitons les familles généreuses qui ont accepté pour trois mois la charge et la responsabilité de l'un de ces petits malheureux.

### Camps scouts de Sierre

SIERRE. — Lundi c'était le retour des Petites Ailes de la troupe Notre-Dame des Neiges qui rentraient de leur camp annuel organisé cette année à Plambuit sur Aigle. Le soleil n'a pas manqué pendant ces quelques jours passés en pleine nature, et si en plaine la chaleur fut quelquefois torride, les P. A. de Sierre ont été gratifiés de fraîcheur et de ciel bleu. La veille, soit le dimanche, leurs aînées les éclaireuses revenaient de leur camp passé au Chalet-à-Gobet sur Lausanne.

Du côté des éclaireurs, ces derniers ont dressé leurs tentes à Van d'En-Haut sur Salvan, tandis que leurs cadets les louveteaux se trouvaient au chalet scout de Pully.

Tout ce monde est maintenant de retour, avec le souvenir de quelques dix beaux jours passés en communauté où le sac de couchage remplaçait l'oreiller de plume et la gamelle l'assiette de faïence.

### Sortie d'été

SIERRE (pd). — De nombreuses sorties sont organisées en ce mois de juillet. Le parti socialiste de Chalais a choisi Champex pour sa sortie annuelle qui s'est passée dans la meilleure ambiance dimanche passé même si le ciel était maussade. De son côté, la Cagnotte du Paradis de Sierre s'est rendue en ballade à la Grande Dixence pour y déguster une excellente raclette servie entre chants, historiettes et musique. Journée tout de même agréable malgré la pluie.



Madame Adèle Séraphin-Nigg ;  
Monsieur et Madame Gilbert Bihler et leur fille Patricia ;  
Madame Ida Nigg ;  
Monsieur et Madame Emile Quarroz et leurs enfants ;  
Monsieur et Madame Gaston Solioz ;

ainsi que les familles parentes et alliées, à Sion, ont le profond regret de faire part du décès de

MADAME

### Antoinette QUARROZ née NIGG

leur très chère sœur, tante, grand-tante, parente et amie.

L'absoute sera donnée le mercredi 7 juillet à 9 h. 15 en la chapelle des Rois où le corps est déposé.

L'inhumation suivra à 9 h. 30 au cimetière de Chêne-Bourg.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

MONSIEUR

### Ernest NUSSBAUM

dans l'impossibilité de répondre à chacun, remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons, l'ont entourée dans sa dure épreuve.

Un merci spécial au Dr Coquoz, aux Sœurs de la clinique Saint-Amé, à M. le pasteur Méan, à M. et Mme Cermier, à la section des retraités de Saint-Maurice, au Club-Alpin et au personnel de l'arsenal fédéral de St-Maurice.

Saint-Maurice, juillet 1965.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et des marques d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

### Fides JUNGSTEN

remercie sincèrement tous ceux qui par leur présence, leurs prières, envois de fleurs et couronnes, messages et dons de messes, se sont associés à son chagrin et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Elle remercie en particulier le Dr Gay-Crosier, les sœurs et infirmières de la clinique générale, la Direction et le Personnel de la Maison Gétaz Romang Ecoffey, la Maison Tobler à Zurich, la classe 1925 à Sion.

### A travers le Haut-Valais

#### Une fillette blessée par une voiture

BRIGUE (FAV). — Dans le courant de lundi après-midi, une petite fille de Glis, Andrea Brigger, âgée de 5 ans, traversait inopinément la chaussée quand une auto survint brusquement. La fillette, qui a été happée, souffre de multiples contusions et d'une fracture de la jambe. Elle a été hospitalisée.

#### Le centenaire de l'ascension du Cervin à la TV britannique

ZERMATT (FAV). — Au programme télévisé de la B.B.C., de Londres, figure un reportage consacré au centenaire de l'ascension du Cervin. M. Alan Chivers, qui dirige ce programme, a déclaré que cette émission était la plus lourde qu'il a réalisée jusqu'à ce jour. Des hélicoptères militaires, anglais et suisses, transporteront dix tonnes de matériel à 3 300 mètres.

Les alpinistes britanniques qui graviront le Cervin sont Christopher Brasher et Ian Macnaught-Davis.

Brasher sera en compagnie de John Cleare, Robert Bailie, Namish Macinnes et David Crabbe. Le Suisse Heinrich Taugwalder, qui est un descendant de Peter Taugwalder, participe aussi à cet anniversaire.

A ce sujet, « Le Guardian » écrit que la BBC ne peut pas prétendre à « l'exclusivité du Cervin ».

Cette émission britannique sera diffusée dans plusieurs pays européens, ainsi qu'aux USA.

#### Identification de blessés

NATERS (FAV). — Lundi, on a identifié les victimes de l'accident de Naters. Il s'agirait de Mme Pierre Marguet, de Montreux, ainsi que de son fils, âgé de 18 ans. Leur état est sensiblement meilleur.

### Venthône - Tombola

Le tirage de la tombola de la société de musique l'Union de Venthône a eu lieu samedi 3 juillet sous le contrôle de la police cantonale.

Gagnent 1 fromage les numéros 118 (vert), 48 (violet), 245 (orange), 13 (vert), 393 (vert).

Gagnent 1 jambonneau les numéros 354 (violet), 135 (jaune), 127 (orange), 289 (orange), 147 (orange).

Gagnent 1 Gigot les numéros 69 (vert), 369 (jaune), 247 (violet), 77 (orange), 133 (violet).

Les lots sont à retirer jusqu'au 1er août chez M. André Pott. Passé cette date ils resteront propriété de la société.

### Au tribunal de Sierre

## Dix-huit mois d'emprisonnement pour un pyromane

Le Tribunal de Sierre a rendu les jugements suivants dans les deux affaires que nous avons relatées hier. L'incendiaire de Corin, Gérard B., a été condamné à dix-huit mois d'emprisonnement sans sursis. A sa libération, il sera renvoyé dans un asile pour buveurs.

Quant au trimardeur moderne R. L., le tribunal s'en est tenu au réquisi-

toire du procureur. Il l'a donc condamné à deux ans d'emprisonnement, à cinq ans de privation des droits civiques et à quinze ans d'expulsion du territoire suisse. Sa peine subie, le jeune Belge sera renvoyé aux autorités d'un pays voisin qui le réclament. R. L. avait commis en Valais divers méfaits et s'était approprié ainsi indûment quelque 17.000 francs.

## Un coureur automobile condamné

Le Tribunal a encore condamné Gottfried K., Autrichien, à quatre mois d'emprisonnement avec sursis, pour violation des règles de la circulation, homicide par négligence et lésions corporelles. Le 30 août 1964, à l'issue de la course automobile Sierre-Montana, à laquelle il avait pris part, Gottfried K. était entré en collision, au volant de sa Ferrari, avec une auto conduite par M. Tschopp. Une passagère de Gottfried K., Mlle Bernahrd, Autrichienne elle aussi, succomba aux blessures subies lors de cet accident, après être demeurée près de deux mois dans le coma. Gottfried K., ainsi que

M. Tschopp, avaient été grièvement blessés.



Monsieur et Madame Rémy Zuchuat-Panchard et leurs enfants Christine, Marie-Pierre et Dominique, à Sion ;

Monsieur et Madame Sylvain Zuchuat-Sierro et leurs enfants Eric et Nicolas, à Sion ;

Monsieur et Madame Victor Zuchuat-Berthod et leurs enfants Christophe et Francine, à Sion ;

Mademoiselle Myriam Zuchuat, à Sion ;

Famille Germain Vuignier, ses enfants et petits-enfants, à Grimisuat ;

Famille Jules Carroz-Vuignier, à Molignon ;

Madame Veuve Marie Mabilard-Vuignier, ses enfants et petits-enfants, à Sion ;

Madame Veuve Adèle Métraillier-Vuignier, ses enfants et petits-enfants, à Yverdon ;

Les enfants et petits-enfants de feu Eugène Mabilard-Vuignier, à Grimisuat ;

Famille Clément Dolt-Zuchuat, ses enfants et petits-enfants, à Champlan ;

Famille Séraphin Gaudin-Zuchuat, ses enfants et petits-enfants, à Champlan ;

Les enfants et petits-enfants de feu Emile Zuchuat, à Grimisuat ;

ainsi que les familles parentes et alliées Zuchuat, Vuignier, Gaudin, Dolt, Roux, Balet, Mabilard, Muller, Héritier, Nicod, Seingre, ont la douleur de faire part du décès de

MADAME VEUVE

## Victorine ZUCHUAT

née VUIGNIER

leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, survenue le 6 juillet 1965, à l'âge de 65 ans, après une très longue et pénible maladie supportée courageusement et munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Bramois le jeudi 8 juillet 1965, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : Pont de Bramois.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

# Blocage complet du Marché commun La France retire son représentant

BRUXELLES. — Le blocage du Marché commun est maintenant total. Le départ du représentant français auprès des communautés européennes de Bruxelles, M. Jean-Marc Bœgner, « invité » par son gouvernement à rentrer à Paris, empêche en effet jusqu'à nouvel ordre toute décision européenne à quelque échelon que ce soit. Avant-hier déjà, les experts français dans certains groupes de travail avaient reçu pour instruction de ne plus participer aux réunions du Marché commun. Dans les milieux diplomatiques de Bruxelles, on estime que le départ de M. Bœgner constitue une confirmation de la détermination

de Paris de « mettre en veilleuse le Marché commun ».

La nouvelle a fait l'effet d'un bombe dans ces milieux. La décision aboutit en fait à rompre le dialogue sur le plan communautaire et à le replacer sur un plan purement diplomatique. On note toutefois qu'officiellement, il se n'agit pas d'un « rappel d'ambassadeur », équivalent à une rupture des relations diplomatiques, mais d'une « invitation ».

On remarque également que, contrairement à certaines rumeurs, les autres fonctionnaires de la représentation française restent à leurs postes sous la direction de l'adjoint de

l'ambassadeur, M. Maurice Ulrich. En revanche, aucune indication n'a été donnée du côté français sur la durée et les implications de cette situation.

Cette politique de la « chaise vide » est ainsi la première des « conséquences juridiques, économiques et politiques » que le gouvernement français a décidé, comme il l'annonçait jeudi dernier, de tirer de l'échec des négociations de l'Europe agricole le 30 juin.

Dans les milieux diplomatiques des autres pays du Marché commun on rejette sur la France la responsabilité de cette crise qui risque de remettre en cause toute la communauté économique européenne. Nous sommes prêts à continuer les négociations sur le financement de la politique agricole commune, déclare-t-on dans ces milieux en substance. C'est le général de Gaulle, qui, délibérément, refuse le dialogue et prend ses distances vis-à-vis de l'Europe des « Six ».

## Une plainte contre un ministre britannique portée devant la « commission des privilèges »

LONDRES. — Par 254 voix contre 248, la Chambre des Communes a accepté hier après-midi de porter devant la « commission des privilèges » la plainte déposée contre le chancelier de l'Echiquier M. James Callaghan pour « outrage au parlement ».

Dans un discours prononcé samedi dernier, M. Callaghan avait laissé entendre que certains parlementaires conservateurs « défendaient à la Chambre des intérêts qui ne sont pas ceux de leurs électeurs mais ceux de certains groupes financiers ».

M. Callaghan pourrait se trouver sous le coup d'une suspension de la Chambre des Communes pour une période indéterminée si la commission des privilèges donnait raison au député conservateur qui a déposé la plainte. Une telle sanction n'est toutefois adoptée que très rarement.

## Ben Gourion rejette une proposition du secrétariat du Mapai

TEL AVIV. — M. Ben Gourion a rejeté hier la proposition faite par le secrétariat du Mapai de venir devant le parti s'expliquer de la crise. Il a déclaré hier après-midi à une délégation du secrétariat : « La liste séparée aux élections législatives est maintenant un fait. Cela représenterait pour moi une simple perte de temps de venir devant le secrétariat du parti au sein duquel Levi Eshkol a la majorité. Vous ne pouvez nous effrayer avec une expulsion. Nous sommes le vrai Mapai représentant l'idéologie authentique ».

## Picasso débouté

PARIS (Reuter). — La cour d'appel de Paris a rejeté la demande de Picasso visant au retrait du livre de son ancienne maîtresse, Françoise Gilot. La cour a confirmé ainsi la décision d'un autre tribunal, qui avait estimé que le livre « Vivre avec Picasso » n'avait pas été écrit pour faire scandale, mais que cet ouvrage décrivait simplement la vie de l'auteur.

Or, Picasso a estimé que cet ouvrage portait atteinte à son honneur, car il y était qualifié d'homme cruel et d'ami superficiel et mauvais.

## Berlin: le festival du film a désigné ses lauréats

BERLIN (AFP). — Voici les palmarès officiels du Festival du film de Berlin :

— Ours d'Or (Grand Prix) : « Alphaville » de Jean-Luc Godard (Fr).  
— Prix de la meilleure mise en scène (Ours d'Argent) au réalisateur Satyajit Ray (Inde), pour son film « Charulata » (La Femme seule).  
— Prix de la meilleure interprétation féminine à Madhur Jaffrey (Inde), dans le film « Shakespeare Wallah » (La Troupe Shakespeare).  
— Prix de la meilleure interprétation masculine à Lee Marvin, pour le film « Cat Ballou » (Etats-Unis).  
— Prix spécial du Jury (Ours d'Argent) : « Le Bonheur », d'Agnès Varda (France).  
— Prix spécial du Jury (Ours

d'Argent) : « Répulsion », de Roman Polanski (Grande-Bretagne).

— Mention pour les scénaristes de « Cat Ballou » (Etats-Unis) : Walter Newman et Franck Pierson.

L'Irlande, Les Pays-Bas et le Canada se partagent les prix des « courts métrages » :

— « Ours d'Or » (meilleur film) : « Yeats Country », de Patrick Carey (Irlande).

— « Ours d'Argent » (film de grande valeur) : « Un dimanche dans l'île de la Grande-Jatte » (« En Zontag of het Eiland van de Grande-Jatte ») de Frans Weisz (Pays-Bas).

— Mention à « The Railroad », de Gerald Poterton (Canada), interprété par Buster Keaton.

## Giuseppe Saragat rend visite à Bonn au président Luebke

BONN. — Un entretien avec le président Luebke a marqué le début de la visite officielle de cinq jours en République fédérale d'Allemagne de M. Giuseppe Saragat, président de la République italienne. Accompagné du ministre des affaires étrangères, M. A. Fanfani, le président Saragat avait été accueilli dans la matinée à l'aéroport de Cologne-Wahn par le président Luebke, le chancelier Erhard et plusieurs membres du cabinet fédéral. 21 coups de canon ont été tirés tandis qu'étaient joués les deux hymnes nationaux et que les deux présidents passaient en revue une garde d'honneur.

Les entretiens du président Saragat à Bonn porteront essentiellement sur la politique européenne, les rapports germano-italiens, l'Alliance atlantique et les relations Est-Ouest. La crise au sein du Marché commun donne une actualité toute particulière à la visite du chef d'état italien.

Avant de rencontrer le président Saragat, M. Luebke avait été informé par M. Schröder, ministre des affaires étrangères, de la situation résultant du rappel à Paris, de l'ambassadeur de France auprès des communautés européennes.

La 3<sup>me</sup> visite du chef d'état italien en République fédérale, après celle du président Gronchi en 1955 et celle officielle du président Antonio Segni en 1963, retrace un large écho dans l'opinion publique allemande. Les partis politiques se félicitent de cette visite qui, pour les chrétiens-démocrates, doit renforcer les structures de la CEE et de l'Alliance atlantique, et pour les libéraux, consolider l'amitié

italo-allemande. Pour leur part les socialistes soulignent que le président Saragat jouit de la confiance des Européens et des Etats-Unis. Enfin, la Confédération syndicale allemande a rappelé, à cette occasion, les liens de confiance établis avec les travailleurs italiens occupés en Allemagne.

## Les Etats-Unis reconnaissent le gouvernement Boumedienne

WASHINGTON. — « Les Etats-Unis reconnaissent le gouvernement algérien », a fait savoir mardi le porte-parole du département d'Etat qui a ajouté « qu'il ne s'est produit aucune interruption dans nos relations diplomatiques ».

Le gouvernement américain a des relations continues et étroites avec le nouveau gouvernement algérien, a dit encore le porte-parole. Washington est prêt d'autre part « à explorer avec le gouvernement algérien de nouveaux moyens de coopération mutuelle » et les Etats-Unis s'attendent avec plaisir à poursuivre leurs relations avec l'Algérie.

Auparavant, le porte-parole du Département d'Etat avait fait savoir que le ministère des Affaires étrangères d'Alger avait informé l'ambassadeur des Etats-Unis que le nouveau gouvernement algérien n'estimait pas nécessaire d'être reconnu officiellement par Washington.

D'autre part, le porte-parole a ajouté que le colonel Houari Boumedienne avait adressé un message au président Lyndon Johnson à l'occasion de la fête américaine de l'indépendance, le 4 juillet. Le président Johnson a répondu à ce message, a poursuivi le porte-parole. Mais le gouvernement américain ne se propose pas d'en publier le texte.

Interrogé sur les possibilités de coopération plus étendue entre Washington et Alger, le porte-parole du Département d'Etat a évoqué par exemple la possibilité d'un nouvel accord sur l'aide des Etats-Unis à l'Algérie. Pour le moment, l'aide américaine consiste principalement en la fourniture annuelle de 20 à 25 millions de

dollars de produits agricoles excédentaires.

Le gouvernement des Etats-Unis, a dit enfin le représentant du Département d'Etat, s'attend « à avoir les relations les plus heureuses avec le Gouvernement algérien ».

## Après la bataille de Ba Gia Triste bilan pour le Vietnam

SAIGON (AFP). — Les troupes gouvernementales ont perdu cent quatre-vingt-un hommes à la suite de l'occupation par les forces du Vietcong, aux premières heures de lundi, de la position fortifiée protégeant Ba Gia, à l'ouest de Quang Ngai, apprend-on à Saïgon.

Il y eut trente tués, quarante-deux blessés et cent neuf disparus avec leur armement. On confirme par ailleurs que cette bataille a permis, pour la première fois depuis l'arrivée des troupes américaines au Vietnam, aux troupes Vietcong de s'emparer de deux canons de 105 intacts et de leurs munitions.

Ce matin, hélicoptères et avions

d'observation ont survolé la région à la recherche des deux pièces.

A deux reprises déjà, les Vietcong s'étaient emparés de canons de 105, notamment, il y a quinze jours, à Tou Marong, sur les hauts plateaux, mais ces canons avaient été soit rendus inutilisables par leurs servants avant de les abandonner, soit détruits par l'aviation.

A Ba Gia, les Vietcong se sont emparés d'une centaine d'obus et des véhicules destinés à leur transport. Déjà, à plusieurs reprises on avait signalé la perte d'obus de 105 dans des embuscades. Le Vietcong modifie souvent ces projectiles pour les utiliser comme mines.

## Catastrophe aérienne 41 soldats carbonisés

OXFORD. — 41 soldats et aviateurs ont péri, mardi, lorsque l'avion qui les transportait s'est écrasé, aux alentours d'une ferme, près d'Oxford.

L'avion, qui appartenait aux forces aériennes britanniques, exécutait un exercice d'entraînement avec des soldats à bord lorsque, soudain, il a piqué du nez, a pris feu et s'est désintégré.

Quatre hélicoptères ont aussitôt survolé le lieu de la catastrophe à la recherche de survivants, mais en vain. Tous les occupants de l'appareil avaient péri.

Le ministère de la défense a précisé que l'avion effectuait un vol du poste aérien d'Abingdon à la base de Benson. La plupart des passagers appartenaient au personnel des forces aériennes.

Un porte-parole des forces aériennes a rectifié une première déclaration selon laquelle l'appareil participait à un exercice d'entraînement pour parachutistes. L'exercice qu'il exécutait, a précisé le porte-parole, relevait de la simple routine.

## Tremblement de terre

ATHENES. — L'épicentre du fort tremblement de terre (magnitude 6 dans l'échelle de Richter), qui s'est produit hier matin à 3 h. 19 GMT, se situe à 110 km à l'ouest-nord-ouest d'Athènes, dans la région de Galaxidie, au nord du golfe de Corinthe.

Il a été ressenti dans tout le sud de la Grèce mais on ne signale jusqu'à présent ni victimes, ni dégâts.

## Le Pérou et la répression du terrorisme

LIMA. — Des troupes péruviennes et des forces de police, soutenues par des avions, ont mis mardi la dernière main aux préparatifs de l'attaque des terroristes qui se cachent dans les forêts des Andes. En même temps, à Lima et dans tout le Pérou, la police a procédé à l'arrestation de personnes passant pour communistes ou extrémistes. On estime à 700 le nombre de ces

arrestations, rendues possibles par la suspension des garanties constitutionnelles pour 30 jours.

Le ministère de la guerre a refusé de prendre position au sujet des informations selon lesquelles des commandos de l'armée seraient entrés en contact lundi avec les terroristes, dans la région des Andes centrales.

## Modifications du code pénal soviétique

MOSCOU (Reuter). — En République soviétique de Russie, la plus grande des 15 républiques de l'URSS, des modifications et des compléments ont été apportés au droit pénal en vigueur. Ces changements seront, pense-t-on, également introduits à l'avenir dans les autres républiques.

Dorénavant, l'incitation à l'alcoolisme et à la toxicomanie tombe sous le coup de la loi. Cette innovation correspond à des propositions défendues par plusieurs experts juridiques dans le cadre d'une violente campagne de presse menée récemment contre l'alcoolisme. La vodka, selon les experts, serait à l'origine de nombreux délits, notamment de ceux commis par les jeunes.

Les peines frappant les personnes ayant conspiré dans le but de tromper le consommateur seront plus sévères. Cette disposition doit frapper certaines bandes qui se rendent coupables de détournement

de plusieurs milliers de roubles au détriment de l'Etat et du public.

D'autre part, la peine minimum frappant les soldats ayant commis un acte d'indiscipline en montant la garde passe de 3 à 6 mois. En revanche, les peines seront plus légères pour les soldats s'absentant sans autorisation, mais pouvant arguer de circonstances atténuantes.

Par ailleurs, une lacune juridique est comblée : la culture du chanvre de la Mandchourie du Sud tombe sous le coup de la loi si elle est pratiquée sans autorisation, tel n'était le cas jusqu'à présent que pour le chanvre indien.

Enfin, toute personne actionnant sans raison valable le signal d'alarme sur un train pourra se voir infliger une peine de prison, d'une durée pouvant atteindre deux ans. S'il en résulte un accident, cette peine pourra être portée à 8 ans de prison.

## Ouragans en Yougoslavie

BELGRADE. — Au cours des deux derniers jours, les tempêtes, les orages et les grêlons de la grosseur d'un œuf de poule ont ravagé en Yougoslavie quelque 10 000 ha de cultures et contraint 5 000 personnes à quitter leurs foyers. Plus de 3 000 maisons et immeubles industriels ont été endommagés, par l'ouragan qui a balayé une vingtaine de villes et de villages à une centaine de kilomètres au sud de Belgrade. En Serbie centrale, dans de nombreuses localités, les conduites d'eau, de gaz et d'électricité, ainsi que les communications téléphoniques ont été coupées.

## Sur les routes américaines :

### 529 morts en 72 heures

CHICAGO (Reuter). — 529 personnes se sont tuées en trois jours au cours d'une série d'accidents de la circulation survenus pendant le week-end de l'indépendance aux Etats-Unis. L'année dernière, pendant la même période, 504 personnes avaient ainsi péri. En 1963, 557 personnes s'étaient tuées dans des accidents de la circulation pendant le week-end de l'indépendance qui avait alors duré quatre jours.

En plus des 529 personnes décédées des suites d'accidents de la circulation, 119 se sont noyées et 35 ont péri dans des accidents de navigation.

## Valais dernière heure

### Macabre découverte

MARTIGNY. — On a découvert dans les eaux de la Dranse dans le val de Bagnes, le corps d'un noyé qui a été identifié comme étant celui de M. Denis Cotture, originaire de Fully, mais domicilié dans la vallée. On pense que le malheureux glissa dans les eaux en se promenant dans la région.